

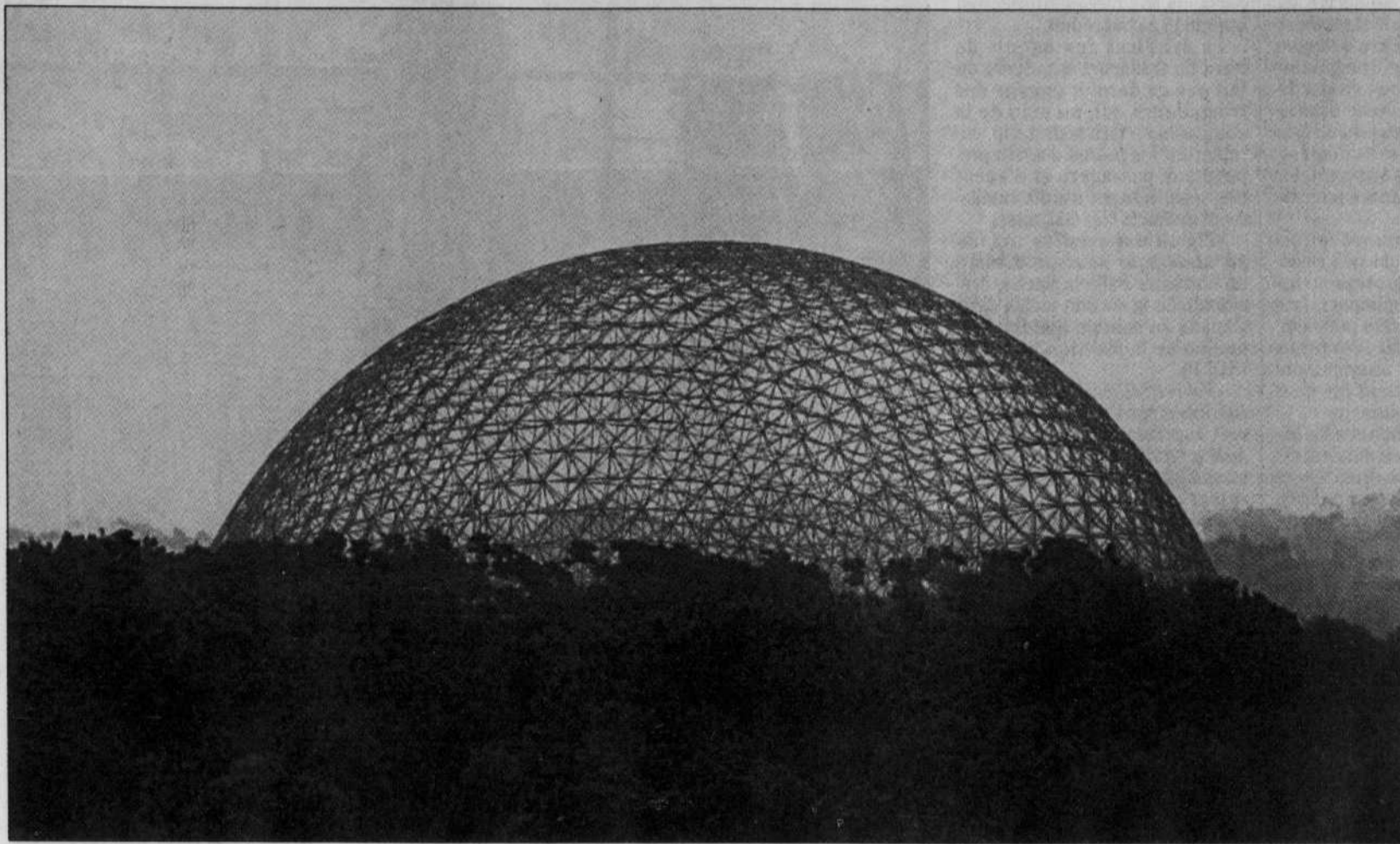
Lleyton Hewitt s'installe au sommet du tennis mondial
Page B 4



Affrontements violents à Portadown
Page A 5

LE DEVOIR

Montréal baignée d'étranges couleurs



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

POUSSÉE PAR LE VENT, la fumée dégagée par un gigantesque feu de forêt qui fait rage à la Baie-James a assombri le ciel de la métropole, hier, enveloppant la ville — et la Biosphère — dans de fascinantes couleurs aux tons colorés par le soleil. L'épais nuage est descendu jusque dans l'État de New York. Lire nos informations en page A 3.

Le conflit se durcit chez Sécour

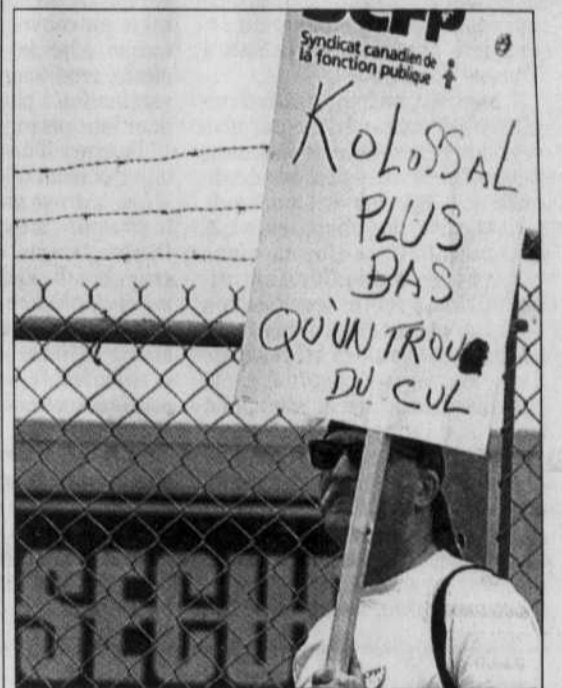
L'entreprise applique un plan d'urgence pour renflouer les banques et les guichets automatiques

FABIEN DÉGLISE
LE DEVOIR

Le torchon brûle entre Sécour et ses 880 employés syndiqués, en grève depuis vendredi dernier. Hier matin, les convoyeurs de fonds en «pause illimitée» ont rejeté en bloc l'offre globale finale de la partie patronale, la jugeant «inacceptable». Au grand désespoir de la direction de l'entreprise qui a décidé de former et surtout d'armer ses cadres, ses secrétaires, ses comptables et autres personnels de soutien afin d'assurer l'approvisionnement en liquide des guichets automatiques et institutions financières de la province.

Les négociations sont intensives, a expliqué hier après-midi en conférence de presse François Tremblay, directeur de Sécour, une filiale du Mouvement Desjardins. Mais les résultats peu probants, même si la deuxième offre présentée par la direction s'avère «très généreuse, compte tenu de la situation financière de l'entreprise et de la réalité de son marché: les marges bénéficiaires sont très faibles dans l'industrie du transport de valeurs», a-t-il précisé.

VOIR PAGE A 8: SÉCUR



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Le climat de travail est «détestable», disent les employés, qui ont rejeté hier matin les offres patronales.

Attentats du onze septembre

Des talkies-walkies défailants

La vie d'au moins 120 pompiers aurait pu être sauvée, conclut une enquête du New York Times

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Un système de télécommunications défailtant, une absence de coordination avec la police et l'incapacité de mettre sur pied une stratégie à l'échelle de la catastrophe ont coûté la vie à des centaines de pompiers lors de l'effondrement du World Trade Center, estime une enquête du New York Times.

Le quotidien publiait hier les résultats de plusieurs mois de travail, au cours desquels trois journalistes ont interrogé une centaine de pompiers, policiers et secouristes, étudié plus de 1000 pages de rapports internes du Fire Department of New York (FDNY),

VOIR PAGE A 8: ONZE

Ouverture de la Conférence mondiale sur le sida à Barcelone

Accès aux traitements: combler le gouffre entre riches et pauvres

«Les problèmes ne sont pas techniques, ils sont politiques», dit le directeur d'ONUSIDA

D'APRÈS LIBÉRATION ET REUTERS

La 14^e Conférence mondiale sur le sida s'est ouverte hier à Barcelone, alors que des manifestants ont défilé pour réclamer un accès aux traitements antirétroviraux pour deux millions d'habitants des pays les plus pauvres à l'horizon 2004.

Une conférence unique, fourre-tout, énorme comme une foire agricole avec ses stands commerciaux qui remplissent un immense hall. Mais aussi une rencontre dramatique, à l'image de l'épidémie: avec ses trois millions de morts par an, ses 40 millions de personnes touchées aujourd'hui, avec la perspective de plus de 45 millions de nouveaux cas d'ici 2010 si rien n'est fait, et ce constat fait la semaine dernière par l'ONUSIDA «que la pandémie n'est pas arrivée à son terme».

Le gouffre, décrié par les manifestants, qui sépare riches et pauvres en ce qui concerne l'accès aux traitements, est l'un des thèmes majeurs de la conférence. Les trithérapies, qui ont permis de redonner espoir à un demi-million de malades occidentaux, ne profitent qu'à quelque 230 000 personnes dans les

pays en voie de développement qui payent pourtant le plus lourd tribut à la maladie. En Afrique subsaharienne, on compte 28,5 millions de malades, mais seulement 30 000 bénéficient d'un traitement approprié. AIDS Therapeutic Treatment Now, une organisation internationale qui regroupe depuis peu différents mouvements, estime qu'au moins deux millions de séropositifs des pays pauvres devraient pouvoir bénéficier de traitements avant la tenue dans deux ans à Bangkok de la prochaine conférence.

Au cours des deux dernières années, le prix des traitements antirétroviraux ont baissé d'au moins 90% en Afrique sous la pression des organisations militantes et caritatives. Ils restent cependant hors de portée pour des millions de séropositifs qui ne peuvent s'en remettre qu'à des programmes financés par la communauté internationale.

Tous les deux ans surgit ainsi, comme un baromètre de la situation, ce rendez-vous mondial de la planète sida. Des milliers de participants. On y vient de tous les continents, d'Amérique, d'Afrique et

VOIR PAGE A 8: SIDA

AFGHANISTAN



Coup dur pour Hamid Karzaï

Plusieurs milliers d'Afghans ont convergé hier vers la grande mosquée de Kaboul pour assister aux funérailles du vice-président Haji Abdul Qadir dont le meurtre, la veille, a jeté une ombre sur les espoirs de retour à la paix civile après 23 ans de conflit. Pour le gouvernement du président Hamid Karzaï, dont Abdul Qadir était un proche, c'est un coup dur.

■ Lire nos informations en page A 5

LE MOT DE L'ACADÉMIE

Liberté

Le mot retentit comme une sonnerie de trompettes au grand air. Il est beau à l'oreille, mais encore plus au cœur, parce que l'idée qu'il exprime est belle, jusqu'au sublime. Être libre, n'est-ce pas pouvoir développer dans le bonheur et l'harmonie ses potentialités profondes? Tout le monde y aspire, même les tyrans! Mais chez ces derniers, le désir de liberté, devenu monstrueux, dévore la liberté des autres.

Il n'y a pas de grands écrivains sans conquête de la liberté intérieure. C'est elle seule qui permet la liberté de l'écriture, souveraine chez les plus grands. Lisez Rimbaud, Shakespeare, Tolstoï: leur aisance royale dans l'utilisation des mots, des images et des idées ne procède que de là. Ils malaxent la langue et créent des mondes avec la puissance tranquille des dieux. On a l'impression que cela se fait dans la facilité et presque dans l'insouciance. Et pourtant, eux aussi ont dû gagner leur liberté. Après l'imitation studieuse des maîtres — grâce à laquelle on apprend le métier — ils s'échappent un beau jour de l'école et partent sur les grands chemins à la conquête du nouveau.

À l'inverse, l'écrivain médiocre est celui qui n'arrive pas à s'extirper du carcan de l'apprentissage, de la tradition servile, du convenu et de la recette, qui n'arrive pas à devenir, d'une certaine façon, sa propre aune et son point de départ. Pourquoi n'accède-t-il

pas à cette liberté? Peut-être parce qu'il n'en sent pas le besoin. Constatation qui est un jugement.

La liberté paraît si essentielle à certains qu'ils sont prêts à lui sacrifier leur vie. C'est l'action poussée jusqu'à l'absolu. Selon cette vision, la vie sans liberté n'a aucun sens ni intérêt; la mort et le néant lui sont préférables. Les exemples de sacrifices abondent. Les Patriotes du soulèvement de 1837-1838 agissaient à cette hauteur. Il est à la mode dans certains milieux de les trouver un peu ringards. Cela ne me surprend guère. Plus on vole haut, disait Philippe Séguin, plus on paraît petit à ceux qui ne peuvent pas voler. Ces Patriotes, je les admire — et, d'une certaine façon, je les jalouse.

Car je dois vous faire un aveu. Ce mot que je célèbre aujourd'hui, je ne suis pas sûr de le comprendre comme ils le comprennent, d'en sentir les résonances profondes, d'éprouver à l'entendre la même soif insatiable. J'appartiens, en effet, à un peuple un peu bizarre qui, de toute son histoire, n'a jamais connu la liberté collective dans sa plénitude — avec ses joies et aussi ses risques. De sujets du roi de France, nous sommes devenus sujets du roi d'Angleterre et nous voici depuis 135 ans sujets canadiens avec une sorte de demi-liberté, boitant de la patte gauche, une chaîne dorée à la patte droite. En somme, nous avons toujours vécu plus ou



Yves Beauchemin

VOIR PAGE A 8: LIBERTÉ

PERSPECTIVES

Le OFF Festival a fait son nid

Les organisateurs bénévoles, c'est à souligner, du OFF Festival de jazz de Montréal sont parvenus à hisser cet événement sur les marches de la maturité. De cela ils peuvent se féliciter comme ils doivent être félicités. Au terme de la troisième édition, les voilà donc à quelques encablures de territoire de la pleine maturité. Qu'ils peaufinent ici, resserrent là, et hop! Ils auront gagné leur pari qui consiste à doter Montréal d'une fête musicale où la quantification du tout et de ses parties n'est pas l'obsession, voire la fin en soi.

Comparativement à l'édition antérieure, on se rappellera que le nombre de musiciens invités a doublé. Conséquence logique, le réseau de scènes a doublé également. Mais pas question d'imprimer une augmentation à la programmation de la prochaine édition. Dans l'esprit du contrebassiste et principal architecte de l'affiche présentée cette année, Normand Guilbeault, «ce serait une erreur de grossir».



Serge Truffaut

VOIR PAGE A 8: OFF FESTIVAL

■ Notre couverture jazz, page B 8

INDEX

Annonces.....	A 4	Idées.....	A 7
Actualités.....	A 2	Jazz.....	B 8
Avis publics..	B 5	Monde.....	A 5
Convergence..	B 6	Mots croisés..	B 5
Culture.....	B 7	Météo.....	A 4
Économie.....	B 1	Religions.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Sports.....	B 4
Fonds.....	B 2	Télévision.....	B 6

7 78313 00064 1

LES ACTUALITÉS

Résistance aux antibiotiques

Le pire scénario est en train de se matérialiser

HELEN BRANSWELL
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le jour où le «*staphylococcus aureus*», la bactérie responsable des infections les plus communes dont sont victimes les êtres humains, résistera à la vancomycine, l'antibiotique du dernier recours, n'est plus une simple hypothèse cauchemardesque, soutiennent les services américains du contrôle des maladies.

Les US Centers for Disease Control viennent en effet de rendre public le premier cas confirmé de *staphylococcus doré* résistant à la vancomycine, décelé le mois dernier chez un homme du Michigan.

«Le génie est sorti de la bouteille», a déclaré le Dr Donald Low, microbiologiste en chef au Mount Sinai Hospital de Toronto. «C'est de mauvais augure», a-t-il ajouté.

A la suite de cette annonce, les spécialistes de la santé tels que M. Low font désormais face à un avenir dans lequel des infections au *staphylococcus doré* ne seront pas traitables au moyen d'antibiotiques de quelque sorte que ce soit — ce qui était le cas avant que la découverte de la pénicilline ne transforme la médecine moderne. Avant la pénicilline, de nombreuses interventions chirurgicales qui permettent aujourd'hui de sauver des vies sur une base quotidienne étaient jugées

trop dangereuses en raison des risques d'infection.

Il apparaît maintenant clairement que la pénicilline est presque sans utilité contre le *staphylococcus aureus*. Le trop grand recours à ce médicament a permis à la bactérie de développer une forme de résistance à celui-ci.

Au fil des décennies, depuis que les antibiotiques sont devenus essentiels à la médecine, les bactéries telles que le *staphylococcus doré* sont d'ailleurs devenues résistantes à toute une gamme d'antibiotiques. Nous vivons désormais dans un monde dans lequel le *staphylococcus doré* résistant à la pénicilline et l'entérocoque résistant à la vancomycine sont choses courantes pour de nombreux hôpitaux.

Les personnes qui se retrouvent avec des bactéries résistantes aux antibiotiques les contractent habituellement dans des hôpitaux, où elles pullulent. Mais de plus en plus, ces bactéries trouvent leur chemin hors des hôpitaux, infectant des gens au sein des collectivités.

Dans le cas de l'homme du Michigan, les nouvelles auraient cependant pu être plus dramatiques puisque le patient a réagi de façon positive à deux autres antibiotiques, le linezolid et la combinaison quinupristine-dalfopristine, d'utilisation moins courante, mais largement plus coûteux que la vancomycine.

Peur des attentats terroristes

Washington pourrait vacciner 500 000 secouristes contre la variole

ASSOCIATED PRESS

Washington — Le gouvernement américain étudie la possibilité de vacciner quelque 500 000 employés médicaux et secouristes contre la variole dans l'hypothèse d'attentats bioterroristes, mais n'a pris aucune décision pour le moment, selon le Dr Donald Henderson, principal conseiller scientifique du secrétaire américain à la Santé Tommy Thompson.

La variole, maladie grave d'origine virale caractérisée par une éruption généralisée de pustules, a été officiellement déclarée éradiquée en 1980. Aujourd'hui, seuls sont vaccinés les chercheurs qui manipulent les souches de virus conservées à des fins scientifiques. Mais depuis les attentats du 11 septembre et l'envoi de lettres contenant des spores d'anthrax, les responsables de la santé publique américaine ont demandé à un comité consultatif d'engager une réflexion sur l'opportunité de procéder à une large campagne de vaccinations.

Le comité s'est prononcé le mois dernier contre la vaccination de l'ensemble de la population américaine, citant l'absence

réelle de menaces et les effets secondaires sérieux du vaccin. Le comité composé de 15 experts a recommandé de vacciner au total de 10 000 à 25 000 personnes sur tout le territoire américain, ceux qui seraient amenés à intervenir en cas d'attentat bioterroriste: médecins, enquêteurs, infirmiers, techniciens de laboratoires d'analyses. La mesure pourrait être mise en œuvre à partir de l'automne. Mais les fédérations d'hôpitaux américains réclament une vaccination à plus grande échelle, pour leur personnel.

Tommy Thompson prendra une décision d'ici la fin du mois. «Nous aurons une idée claire d'ici le 1^{er} août», a expliqué samedi le Dr Henderson. «Ce que nous faisons actuellement est de voir comment appliquer au mieux» la recommandation du comité, «combien d'hôpitaux seraient concernés et combien de gens devraient être vaccinés», a-t-il ajouté.

Par exemple, si 2000 hôpitaux sont nécessaires pour faire face aux conséquences d'un attentat bioterroriste de grande ampleur, cela signifie qu'environ 500 000 employés médicaux et secouristes doivent être vaccinés, selon M. Henderson.

EN BREF

François Binette reconnu coupable de meurtre

(PC) — Après quatre jours de délibérations, le jury a reconnu François Binette, un individu de 26 ans relié aux Hells Angels, coupable de meurtre et de tentative de meurtre, hier matin, à Québec. Binette conduisait le véhicule dans lequel Yvon Labbé prenait place lorsqu'il a fait feu sur l'ancienne amie de cœur de Binette, Caroline Veilleux, le 29 mars 2000, dans le quartier Limoilou. Mélanie Boucher, qui accompagnait la jeune femme, avait pour sa part été blessée gravement après avoir reçu une balle à la tête. Binette a été reconnu coupable même si c'est Labbé qui a tiré les coups de feu. Selon un témoin, un délateur lié au monde du crime organisé, c'est Binette qui avait prévu cette fusillade, pour se venger de son ancienne copine qui s'était amourachée d'un membre des Rock Machine. La Défense a fait savoir qu'elle porterait ce verdict de culpabilité en appel.

Les anti-tabac très satisfaits

(PC) — Les organismes québécois contre le tabagisme sont heureux de constater que le Québec obtient maintenant le 3^e plus bas taux d'usage de tabac au Ca-

nada, avec 24,1 %. Le Conseil québécois sur le tabac et la santé souligne qu'en 1981, le taux de tabagisme était de 44 %. Les organismes sont satisfaits de ces importantes améliorations. Toutefois, la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac estime qu'il y a encore du travail à faire pour réduire l'usage du tabac chez les adolescents. On espère que les hausses de taxes auront un effet dissuasif sur les jeunes.

Nouveaux officiers de l'Ordre du Canada

(PC) — Le bureau de la gouverneure générale Adrienne Clarkson a annoncé la nomination ou promotion de 99 personnes au sein de l'Ordre du Canada. L'un des quatre lauréats accédant au rang de compagnon, le plus élevé, est l'ingénieur Roger Blais, professeur émérite à l'École polytechnique de Montréal. La chroniqueuse et dramaturge Janette Bertrand, l'artiste lyrique Colette Boky, le physicien Jacques Beaulieu, la musicienne Angèle Arsenault, le comédien et auteur Michel Cailloux et la juriste Bartha Maria Knoppers sont parmi les nouveaux officiers. Comme membres, ont entre autres été retenus la femme de théâtre Lorraine Pintal, l'universitaire François Colbert, l'éditeur Maynard Gertler et le photographe Eugen Kedl.

Négociations ardues

Air Canada mène la vie dure à ses agents de bord

Le transporteur veut que les agents de bord de Zip, sa nouvelle filiale à tarifs réduits, se chargent des réservations

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

Montréal — Air Canada joue dur dans le cadre des négociations menées avec ses 8500 agents de bord, la ligne aérienne tentant de convertir une grande partie de son réseau intérieur en opération à coût réduit.

Le syndicat des agents de bord du transport est ulcéré du fait que ce dernier engage des travailleurs qui, au sein de la compagnie à tarif réduit Zip, cumuleront les postes d'agent préposé aux passagers et d'agent des réservations, traditionnellement distincts l'un de l'autre.

«Zip est une question très importante pour nous», a déclaré en entrevue Pamela Sachs, présidente de la section locale d'Air Canada au sein du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

«Robert Milton [chef de la direction d'Air Canada] a fait savoir que Zip volerait d'une extrême à l'autre du pays» et que «le travail que [les agents de] Zip feraient est le même que font aujourd'hui les agents de bord d'Air Canada», a-t-elle ajouté.

Zip, tout nouveau service d'Air Canada offrant des places à rabais, dont le siège social est situé à Calgary, doit entrer en opération à la fin de l'été.

Ce transporteur servira de complément à Tango, autre ligne à coût réduit qui a rapidement pris de l'expansion depuis son entrée en opération, en novembre 2001.

Afin de réduire ses coûts opérationnels, Zip réunira ses agents de bord aux préposés aux passagers et à ceux chargés des réservations, leur donnant à tous le titre d'employés responsables du contact avec la clientèle.



REUTERS

Afin de réduire ses coûts opérationnels, Air Canada a annoncé que Zip réunira ses agents de bord aux préposés aux passagers et à ceux chargés des réservations, leur donnant à tous le titre d'employés responsables du contact avec la clientèle.

Une abomination

Ce jumelage des postes est perçu comme une abomination par les dirigeants syndicaux, et dans ce cas précis, est susceptible de monter un important syndicat contre un autre. En effet, les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) représentent les agents préposés aux passagers et ceux responsables des réservations.

Le président de Zip, Stephen

Smith, a indiqué que la compagnie, fondée afin de faire concurrence aux lignes aériennes WestJet, également de Calgary, avait besoin de reposer sur une structure peu coûteuse afin d'être en mesure d'offrir à sa clientèle les tarifs à rabais qu'elle attend.

M. Smith a indiqué que Zip poursuivait ses négociations avec les responsables syndicaux. Il a toutefois reconnu que plusieurs des 150 em-

ployés responsables du contact avec la clientèle tout d'abord recherchés avaient déjà été embauchés.

La convention collective des agents de bord d'Air Canada est arrivée à échéance l'an dernier. Seuls ceux qui travaillaient auparavant au sein des lignes aériennes Canadien international profitent encore d'une entente de travail, celle-ci demeurant en vigueur jusqu'en 2004.

Recul de 50 % au Québec

Les exportations de bois d'œuvre ont chuté au pays

STEVE MERTL
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Les exportations canadiennes de bois d'œuvre aux États-Unis ont plongé au cours des semaines qui ont suivi l'imposition des tarifs compensatoires américains, indiquent les plus récentes données fédérales sur le commerce.

Le volume des exportations de bois d'œuvre vers l'important marché américain a chuté de plus de 25 % entre le 22 mai — jour de l'entrée en vigueur de la surtaxe de 27 % — et le 28 juin.

Le Québec, qui représente le quart des exportations canadiennes de bois d'œuvre, a subi un recul de tout près de 50 % du volume de ses expéditions de bois au sud de la frontière par rapport à la même période, l'an dernier.

La Colombie-Britannique, qui représente la moitié de ce commerce, a vu son volume d'exportations ramené à 83,3 % par rapport à 2001.

Enfin, l'Ontario, troisième fournisseur en importance, a enregistré un recul de près de 45 % de son volume d'exportations pendant le même laps de temps.

Ces données sont tirées d'un programme de surveillance institué l'an dernier par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, après que les producteurs américains de bois d'œuvre eurent logé des plaintes pour dumping contre leurs concurrents canadiens, en alléguant qu'ils jouissaient de subventions déloyales.

La forte baisse s'explique en partie par le fait que les producteurs de bois d'œuvre ont pu profiter d'une période de cinq semaines entièrement libres de surtaxe,

en avril et en mai, pour faire passer autant de bois d'œuvre que possible au sud de la frontière. Les tarifs douaniers provisoires étaient venus à échéance, l'an dernier, avant que les autorités commerciales américaines ne confirment la nouvelle surtaxe.

Les exportations annuelles du bois d'œuvre canadien aux États-Unis — évaluées à 10 milliards \$ — sont perturbées depuis plusieurs mois par l'affaiblissement de l'économie américaine et l'incertitude quant à l'impact de la surtaxe.

Au Québec, des producteurs comme Abitibi Consolidated et Domtar ont dû fermer plusieurs scieries, entraînant des milliers de mises à pied. En Colombie-Britannique, les usines de la côte demeurent généralement fermées, alors que celles de l'intérieur étaient toujours en exploitation, moyennant une production réduite.

Rien n'a apparemment bougé depuis la rupture des pourparlers entre le Canada et les États-Unis, au printemps dernier. Les autorités canadiennes attendent les décisions que rendra l'Organisation mondiale du commerce, vraisemblablement dans quelques semaines, sur leurs plaintes au sujet des tarifs compensatoires.

Quant à elle, l'industrie forestière espère l'aide d'Otawa. Ce secteur veut que le gouvernement fédéral aide à assumer le coût de la surtaxe, peut-être au moyen de prêts sans intérêt ou de garanties de prêt. Les provinces et les syndicats réclament de l'argent pour aider les travailleurs touchés. À lui seul, le Québec affirme avoir besoin de plus de 400 millions \$ par an.

Mais les responsables canadiens craignent que des mesures d'aide fédérales ne soient perçues par les Américains comme de nouvelles subventions.

Sondage Léger Marketing

Les moins de 40 ans croient en un avenir meilleur que celui de leurs aînés

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Montréal — Qui a dit que les jeunes étaient pessimistes parce qu'ils seraient marqués par l'éclatement des familles, la détérioration de l'environnement et la précarité des emplois? Ceux-ci seraient bien plus optimistes que l'on pense.

Un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été communiqués à la Presse canadienne, révèle en effet que les répondants de moins de 40 ans croient qu'ils auront un avenir meilleur que la génération de leurs parents et même une situation financière meilleure.

Ainsi, 51 % des Canadiens de moins de 40 ans affirment que leur avenir sera meilleur que celui de la génération de leurs parents. Seulement 28 % croient que les perspectives seront moins bonnes, alors que 18 % estiment

que la situation sera semblable. Plus encore, ce sont les répondants de 18 à 24 ans qui sont les plus optimistes parmi eux, puisque 56 % d'entre eux croient que les perspectives seront meilleures.

Même constatation pour la situation financière, alors que 49 % des répondants de moins de 40 ans envisagent une situation financière plus favorable que la génération de leurs parents. Seulement 28 % pensent qu'elle sera moins bonne, et 21 % jugent qu'elle sera semblable.

En entrevue, la vice-présidente du Conseil permanent de la jeunesse du Québec, Geneviève Baril, avance une explication de cet optimisme. «Les jeunes semblent quand même relativement confiants. Ça s'explique par la conjoncture actuelle. On n'est pas en crise économique; on est en période de croissance. Et le taux de chômage chez les jeunes a légèrement diminué.»

Le Québec, encore une fois, se démarque, les jeunes y semblant moins optimistes pour l'avenir en général. Il y a autant de Québécois de moins de 40 ans qui pensent que leur avenir sera meilleur que de Québécois de moins de 40 ans qui croient que leur avenir sera moins bon, soit 36 %.

L'optimisme moindre des Québécois de moins de 40 ans, pour ce qui est de l'avenir en général, a frappé Mme Baril.

«L'hypothèse qu'on fait, c'est que peut-être qu'au Québec, les jeunes sont plus conscients, plus politisés» et ont une culture plus revendicatrice que les jeunes des autres provinces. Les jeunes Québécois sont «peut-être aussi plus éveillés au niveau de certains enjeux tels que la mondialisation, l'environnement», avance-t-elle, rappelant la tenue hautement médiatisée du Sommet de Québec.

Transaction de 100,5 millions \$US

Kobe Steel vend sa participation dans Alouette à SGF Minéral

PRESSE CANADIENNE

Montréal — Kobe Steel a vendu sa participation à 13,33 % au capital de l'aluminerie Alouette de Sept-Îles à SGF Minéral, une filiale de la Société générale de financement du Québec, a annoncé hier le président et chef de la direction de la SGF, Claude Blanchet.

La transaction, qui a été conclue vendredi, est évaluée à 100,5 millions \$US.

«Le retour de la SGF dans le capital d'Alouette doit s'interpréter en regard de la mission même de la Société: investir dans des projets rentables et structurants pour l'économie québécoise», a déclaré M. Blanchet par voie de communiqué de presse.

En mars, la SGF avait pourtant vendu sa participation de 20 % dans l'entreprise à la société Alcan.

«Dorénavant, l'ensemble des actionnaires est engagé, non seulement dans le développement de la phase II, mais aussi pour la création de plus de 1000 nouveaux emplois à haute valeur ajoutée dans la transformation de l'aluminium, objectif poursuivi par la politique de développement économique du Québec», a ajouté M. Blanchet.

De son côté, le président du consortium Alouette, Jens Kallmeyer, s'est réjoui de la nouvelle. «Les partenaires du consortium Alouette sont heureux du retour de la SGF dans l'entreprise. SGF Minéral a non seulement démontré depuis plusieurs années son expertise, mais également sa volonté et sa capacité de servir le développement de l'aluminerie Alouette.»

Première Gay Pride au Pérou

Lima (AP) — Quelque centaines de personnes, le plus souvent cachées derrière des masques de carnaval ou des déguisements, ont participé à Lima à la première Gay Pride, la marche de la fierté homosexuelle, organisée au Pérou. Au son des tubes pop de Madonna ou Cher, les participants ont défilé samedi soir en brandissant des bannières réclamant la protection constitutionnelle des droits des homosexuels péruviens.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Le virus du changement

Depuis qu'il est premier ministre, Jean Chrétien a eu autant d'occasions que de gouvernements majoritaires de remercier la bonne étoile qui lui a valu d'affronter une opposition divisée. Sans ce désalignement des astres politiques, il n'aurait pas survécu aussi facilement à la tournure du référendum de 1995 ou encore aux questions pressantes entourant l'éthique de son gouvernement qui ont dominé le dernier tour du scrutin de 2000.

Mais voilà que le quasi-monopole du Parti libéral du Canada sur le pouvoir est en voie de se retourner contre lui, accélérant ce qui ressemble de plus en plus à une descente aux enfers.

Ces jours-ci, la position exceptionnelle du PLC sur l'échiquier politique donne à ses membres des coudees particulièrement franches pour disposer du leadership de Jean Chrétien.

Même au plus creux de la pente des sondages, Brian Mulroney n'avait jamais eu à se soucier d'un soulèvement du genre de celui dont M. Chrétien fait l'objet. Quand on rame en pleine tempête, on en a généralement trop plein les bras pour se mutiner. Surtout que, ce faisant, on risque d'accélérer le naufrage.

Par comparaison, aucun nuage digne de ce nom ne menace le navire-amiral du gouvernement actuel. Jean Chrétien navigue à vue sur une mer d'huile depuis des lunes. Son équipage a tout son temps pour jouer à la chaise musicale.

Si le premier ministre n'avait à gérer que les frustrations libérales accumulées au fil d'une décennie passée du mauvais côté de son trône ou encore l'horloge biologique d'un dauphin vieillissant, il aurait pourtant encore toutes les chances de rester maître de son destin politique.

Le plus grand problème de Jean Chrétien, c'est la forte résonance que la perspective de son abdication a trouvée auprès du public.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'à un certain point, le premier ministre est l'auteur de son malheur actuel.

Au lendemain du dernier scrutin fédéral, on ne peut pas dire qu'il y avait, à l'extérieur du cercle des intimes de Paul Martin, un grand appétit pour les guerres intestines libérales.

M. Chrétien venait de gagner une autre majorité. L'humeur de l'électorat allait dans le sens de laisser la chance au coureur.

Mais presque deux ans plus tard, on attend encore que le premier ministre trouve de quoi donner de l'élan à son troisième mandat. Tout le monde sait que M. Chrétien se plaît au pouvoir. Il l'a souvent répété. Mais suffit-il d'aimer son bureau pour bien faire son emploi? Faute d'avoir cherché à donner une mission digne de ce nom à son troisième gouvernement, M. Chrétien risque d'avoir bien de la difficulté à en convaincre son parti et l'électorat au cours des prochains mois.

À défaut d'avoir un solide programme gouvernemental à se mettre sous la dent, il s'est développé d'un bout à l'autre du Canada un fort appétit de changement.

Au-delà des prouesses d'organisation (presque toujours surestimées), c'est ce sentiment qui trouve un débouché en Paul Martin et qui porte sa campagne pour détrôner Jean Chrétien ces jours-ci.

Comme le gouvernement du Parti québécois le sait trop bien, le virus du changement a tendance à avoir raison de tous les mécanismes de défense conventionnels.

Alors que M. Martin parcourt le Canada cet été, baignant dans une certaine adulation populaire, il surfe sur le même genre de vague qui a propulsé ici l'Action démocratique du Québec à la tête du peloton politique, mais avec les risques de parier sur un chef ou un parti néophyte en moins.

Dans la mesure où le Canada est actuellement le pays d'un seul parti, personne ne devrait se surprendre de ce que la volonté de changement se canalise à l'intérieur du PLC plutôt qu'à l'extérieur. Ou encore que ce parti qui n'est pas soumis à la dynamique d'opposition normale soit devenu porteur de sa propre solution de rechange.

Dans l'état actuel des choses, l'idée que Jean Chrétien aurait intérêt à faire l'économie de la révision prochaine de son leadership fait de plus en plus consensus.

Pour ce faire, certains des membres de sa garde rapprochée ont même évoqué le scénario du déclenchement d'élections hâtives. C'est une hypothèse qui en dit plus long sur leur état d'esprit que sur leurs talents stratégiques.

Jusqu'à présent, le premier ministre a rejeté l'option d'envoyer le Canada aux urnes pour se tirer du pétrin. Il a fortement intérêt à explorer toutes les autres avenues plutôt que de s'en arriver là.

Si Jean Chrétien précipitait le Canada dans des élections, le Parti libéral serait vraisemblablement reporté au pouvoir. Mais la manœuvre lui coûterait sans doute sa majorité car on ne prend pas ainsi impunément l'électorat en otage. Dans les circonstances, chacun des partis d'opposition grugerait dans les appuis libéraux.

Si le premier ministre devait mener les libéraux à un gouvernement minoritaire pour éviter de démissionner ou de récolter un score humiliant aux mains des libéraux en février, son parti serait sur le pas de la porte du 24 Sussex pour lui demander des comptes le lendemain du scrutin.

Plus que jamais, Paul Martin serait en piste pour le remplacer. Confrontés aux pots cassés des élections, les libéraux seraient encore plus enclins à lui confier la tâche de recoller les morceaux.

Pour Paul Martin, des élections hâtives pourraient devenir un raccourci vers le leadership du parti libéral. Pour Jean Chrétien, ce serait une façon particulièrement spectaculaire de rater sa sortie.

Chantal Hébert est columniste politique au Toronto Star.

Crépuscule en plein jour sur Montréal

Le nord du Québec continue à brûler

Poussée par un vent puissant, la fumée a assombri les cieux jusque dans l'État de New York

Depuis le 2 juillet, la foudre a allumé près de 120 feux de forêt dans la zone que surveille la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) dans le nord du Québec. Hier après-midi, 44 d'entre eux étaient toujours en activité et une dizaine — les plus importants — n'étaient pas maîtrisés. Dans ces conditions, le temps chaud et sec qu'on nous promet pour les prochains jours n'a pas de quoi réjouir les pompiers-forestiers.

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

L'un des plus gros incendies de forêt que le Québec a connu fait rage depuis la semaine dernière dans la région de Némiscau, près de la Baie-James. A lui seul, il a déjà consommé 60 000 hectares de taïga, soit plus que tous les autres brasiers réunis. Mais comme il est situé au-delà de la zone contrôlée par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), il n'est pas pris en compte dans les statistiques.

La fumée qu'il dégage a pourtant forcé l'évacuation de 135 personnes âgées et malades de la région de Chisasibi, près du complexe LG1, hier. Poussée

par le puissant vent du nord, elle a aussi assombri les cieux jusque dans l'État de New York.

En milieu d'après-midi hier, à Montréal, le soleil était rouge et la lumière, crépusculaire. L'air demeurait respirable, mais les autorités de la Santé publique ont néanmoins incité les personnes vulnérables — enfants, personnes âgées, malades chroniques — à demeurer le plus possible à l'intérieur. Sur la rue Sainte-Catherine, à quelques pas du site du Festival de jazz, les promeneurs du dimanche semblaient vaguement inquiets. «C'est l'apocalypse. C'est la fin du monde», clamait même un itinérant posté à l'entrée de l'Église Saint-James.

Pour la SOPFEU, si ce n'est pas encore l'enfer, ça y ressemble de plus en plus. En excluant Némiscau, où il n'y a plus rien à espérer à part la pluie, l'organisme combat présentement une quarantaine d'incendies, entre le réservoir de Manic 5 et le lac Mistassini, à la frontière de la Côte-Nord et de la région du Lac-Saint-Jean.

Plus de 500 pompiers-forestiers tentent d'arrêter la progression des flammes. Les provinces voisines de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont envoyé des hommes et du matériel pour appuyer les experts québécois. Mais les zones touchées sont immenses. Et à certains endroits, la fumée est tellement dense que les hélicoptères et les 18 avions-citernes dont disposent les autorités ne peuvent s'approcher. «Dans ces cas-là, il n'y a pas grand-chose à faire», reconnaît Eric Santerre, agent d'information à la SOPFEU. «Tant qu'il ne pleut pas, on ne peut rien tenter sans mettre la vie de nos pompiers en danger. Notre stratégie, c'est de concentrer nos forces sur les feux qu'on peut encore maîtriser.»

Les efforts acharnés de la fin de se-

maine ont porté fruit puisque 14 des 58 incendies dénombrés vendredi sont maintenant éteints. Mais les dégâts sont considérables. Depuis le début de l'année, plus de 57 340 hectares de forêt — soit plus que la superficie de l'île de Montréal — ont été réduits en cendres dans la partie du Québec située au sud du 52^e parallèle. En comparaison, à pareille date l'an dernier, seuls 1170 hectares avaient brûlé.

«En juillet dernier, nous avions plus d'incendies à combattre. Mais la plupart étaient relativement circonscrits», explique M. Santerre. «Cette année, près de la moitié des feux ont été allumés par la foudre dans des régions très éloignées. Quand nous avons réussi à y accéder, le mal était fait.»

Pour protéger les citoyens et limiter la progression des feux, le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a fermé les forêts situées au nord de Chibougamau et de Chute-des-Passes, ainsi que celles de la Baie-James. Jusqu'à nouvel ordre, il demeure interdit de faire des feux à ciel ouvert dans la majorité des régions du Québec.

Olé!



REUTERS

UN BRITANNIQUE, une Américaine et un Australien figurent au nombre des six blessés hier lors du premier lâcher de taureaux de la traditionnelle feria de Pampelune, organisée chaque année dans le nord de l'Espagne. Cette course était la première d'une série de huit marquant la feria de la Saint Firmin, du 7 au 14 juillet dans la capitale de la Navarre, où des milliers d'hommes rejoignent des taureaux lancés dans les rues pour un parcours de 825 mètres entre un corral et une arène. Les blessés les plus sérieusement atteints sont l'Américaine et un Espagnol de 22 ans, indique un communiqué du gouvernement de Navarre. Deux autres Espagnols ont été blessés plus légèrement. Plusieurs taureaux sont tombés en glissant sur les pavés humides et la course a duré plus de sept minutes, à peu près le double d'un parcours «sans faute».

Mount Cashel

Les victimes de l'orphelinat n'ont pas encore obtenu un sou

PRESSE CANADIENNE

Saint-Jean, T.-N. — Les victimes des agressions survenues à l'ancien orphelinat de Mount Cashel n'ont pas obtenu un sou des quelque sept millions de dollars récoltés lors de la liquidation des biens de la congrégation religieuse des Christian Brothers of Ireland, a affirmé un avocat de Terre-Neuve, Bob Buckingham.

L'essentiel des sommes obtenues depuis 1996 en Ontario et à Terre-Neuve a été consacré à la bataille judiciaire toujours en cours afin d'obtenir la liquidation de deux des écoles privées les plus prestigieuses de Colombie-Britannique, a expliqué M. Buckingham, précisant qu'une partie de l'argent avait permis de mener des évaluations psychologiques de certaines des victimes.

«Il semble qu'ils aient dépensé tout l'argent afin d'obtenir davantage d'argent», a déclaré l'avocat, représentant 10 des requérants dans l'affaire du Mount Cashel.

Les liquidateurs, membres du bureau torontois de la firme Arthur Andersen inc., ont «versé des millions dans cette histoire», a-t-il ajouté. Aucune somme n'est cependant allée aux victimes, un nombre d'environ 80, a indiqué M. Buckingham.

Liquidation

Les liquidateurs tentent d'obtenir la vente des deux écoles

des Christian Brothers en Colombie-Britannique, dont la valeur est estimée entre 38 et 43 millions de dollars, dans le but d'en distribuer le produit parmi les créanciers de la congrégation, incluant les quelque 80 survivants de l'orphelinat de Terre-Neuve.

Le gouvernement de Terre-Neuve est également en faveur de la liquidation. Il souhaite récupérer les 11,25 millions \$ qu'il a déjà payés à plus de 40 hommes victimes d'agressions de la part des Christian Brothers, entre les années 1950 et 1970.

En 1996, la Cour de l'Ontario a ordonné aux Christian Brothers de mettre un terme à leurs activités au Canada afin qu'ils soient en mesure de verser près de 70 millions \$ d'indemnités aux victimes des agressions.

Les propriétés des Christian Brothers à Terre-Neuve et en Ontario ont déjà été vendues pour financer l'indemnisation des victimes. Il reste à régler le cas de celles de Colombie-Britannique.

Début juin, le juge en chef de la Cour suprême de Colombie-Britannique a refusé d'accorder au ministre de la Justice de cette même province une injonction bloquant la liquidation des deux établissements. Le magistrat a plutôt renvoyé l'affaire en Cour de l'Ontario.

La cause doit être entendue en Cour supérieure de l'Ontario, à Toronto, entre les 22 et 24 juillet.

Sondage auprès du milieu des affaires

Le Canada laisse les investisseurs américains froids

DEAN BEEBY
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les impôts au Canada sont écrasants, la côte Est est rétrograde et pauvre, et le Québec représente toujours une menace de sécession. Voilà quelques-unes des réponses que d'importants dirigeants du milieu des affaires aux États-Unis ont données quand on leur a demandé pourquoi ils ne bâtissent pas d'usines ou n'ouvrent pas de bureaux au Canada, révèle un sondage.

Mené auprès de 100 cadres supérieurs d'entreprises de Dallas et Boston, le sondage a été exécuté à la demande du gouvernement fédéral. L'an dernier, pour déterminer pourquoi la part des investissements étrangers directs au Canada a chuté au cours de la dernière décennie, en dépit d'un accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique.

La société américaine de marketing qui a mené les interviews, Wirthlin Worldwide, a constaté que le Canada ne figurait même pas parmi les pays sélectionnés pour des projets d'investissements à l'étranger 49 % du temps. L'enquête, restreinte aux entreprises fondées sur le savoir — biotechnologie, technologie des communications —, a établi que les cadres avaient généralement une perception positive du climat d'affaires au Canada. Par exemple, trois quarts d'entre eux ont affirmé que les points positifs l'emportaient sur les points négatifs. Néanmoins, le climat général était considéré comme plus propice aux affaires en Irlande, aux États-Unis et en France. Le Canada l'emportait de justesse sur l'Italie.

En revanche, un cadre sur quatre a soutenu que les aspects négatifs l'emportaient sur les aspects positifs. L'enquête, obtenue en vertu de la Loi d'accès à l'information, montre que les points faibles du Canada, aux yeux de ces cadres, sont sa faible population, son lourd fardeau fiscal, les provinces maritimes à l'économie déprimée, la prédominance du français au Québec ainsi que la crainte de l'indépendance du Québec. Dans l'ensemble, 12 % ont invoqué la trop faible densité de la population, 6 %, les taxes élevées et 4 %, la barrière de la langue comme raison d'éviter de s'installer au Canada.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA, le réseau des tirages	
6/49	Tirage du 2002-07-06	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 10 000 000,00 \$
		5/6+	9 93 040,00 \$
		5/6	283 2 367,10 \$
		4/6	18 019 71,20 \$
		3/6	344 948 10,00 \$
	Complémentaire: (07)	Ventes totales: 20 070 843 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	
4/9	Tirage du 2002-07-06	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	19 500,00 \$
		4/6	1 273 50,00 \$
		3/6	24 354 5,00 \$
	Complémentaire: (22)	Ventes totales: 652 536,00 \$	
7/7	Tirage du 2002-07-05	GAGNANTS	LOTS
		7/7	0 5 000 000,00 \$
		6/7+	0 219 878,40 \$
		6/7	84 2 290,40 \$
		5/7	4 579 150,00 \$
		4/7	96 594 10,00 \$
		3/7+	88 171 10,00 \$
	Complémentaire: (27)	Ventes totales: 11 823 980 \$	
		Prochain gros lot: 7 500 000 \$	
Extra	Tirage du 2002-07-05	Extra	Tirage du 2002-07-06
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
557355	100 000 \$	931068	100 000 \$
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
Si vous avez un problème de jeu...			MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX

LES ACTUALITÉS

Scandales financiers aux États-Unis

Bush va exiger plus de discipline du monde des affaires

ROB LEVER AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les scandales à répétition dans le monde des affaires devraient dominer le début de la semaine aux États-Unis, avec des auditions aujourd'hui au Congrès sur l'affaire WorldCom et un discours du président George W. Bush demain à Wall Street sur le thème de la responsabilisation des entreprises.

Toute la haute direction de WorldCom est appelée à témoigner devant la commission de la Chambre des représentants

L'actuelle et l'ancienne direction du géant des télécommunications WorldCom, dont les malversations comptables portent sur 3,8 milliards de dollars, est appelée à témoigner cet après-midi devant une commission de la Chambre des représentants, alors même que le Sénat se penchera sur un projet de loi visant à réformer le secteur du contrôle financier des entreprises.

La commission des services financiers de la Chambre entendra notamment l'ancien p.-d.g. de WorldCom Bernie Ebbers, l'ancien directeur financier du groupe Scott Sullivan, l'ancien contrôleur des finances David Myers ainsi que l'actuel p.-d.g. John Sidmore et le responsable du cabinet Arthur Andersen qui était chargé d'auditer les comptes du groupe, Mel Dick.

Bush dans l'eau chaude

De son côté, le président américain George W. Bush doit prononcer un discours demain à Wall Street, où il devrait appeler le monde des affaires à faire preuve d'un plus grand sens des responsabilités, et à déclarer rapidement les ventes d'actions afin de prévenir les délits d'initiés.

Fin juin, il avait déjà qualifié de «scandaleuses» les malversations comptables dénoncées chez WorldCom, et appelé les chefs d'entreprise à se montrer «irréprochables».

M. Bush, qui entend démontrer que son administration républicaine n'est pas complaisante avec le monde des affaires, a cependant lui-même été montré du doigt ces derniers jours par l'opposition démocrate pour une vente d'actions

vieille de 12 ans, apparemment déclarée avec huit mois de retard à la commission américaine des opérations de Bourse (SEC).

En juin 1990, M. Bush, qui faisait partie de la direction d'une société d'énergie basée au Texas, Harken Energy Corporation, avait vendu des actions de l'entreprise pour une valeur de 848 560 dollars, huit jours avant la clôture du trimestre pour lequel la société annoncera deux mois plus tard des pertes de 23 millions de dollars. L'action avait perdu la moitié de sa valeur à l'annonce de ces résultats.

Les démocrates se sont immédiatement emparés de l'affaire. «Il serait temps que ce patron, le président Bush, assume la responsabilité de ses actes en tant qu'homme d'affaires et en tant que président», a déclaré Terry McAuliffe, président du Parti démocrate.

Hier, un rapport du Sénat américain a par ailleurs conclu que le conseil d'administration d'Enron était au courant des manipulations comptables du courtier en énergie, qui ont précipité sa faillite en décembre dernier.

«Beaucoup de ce qui n'allait pas avec Enron était connu du conseil d'administration, depuis les pratiques comptables à haut risque et des transactions entachées de conflits d'intérêts, jusqu'à des dissimulations comptables et des rémunérations excessives pour les cadres supérieurs», selon ce rapport d'une sous-commission sénatoriale sur les enquêtes.

La débâcle de WorldCom a mis en émoi les milieux politiques, prompts à demander des comptes aux dirigeants d'entreprises et des réformes pour protéger les investisseurs lésés.

D'autant qu'elle est intervenue dans le sillage de la faillite frauduleuse du courtier en énergie Enron et de comptes apparemment trafiqués dans une dizaine d'autres sociétés américaines, dont le numéro mondial des photocopieurs Xerox, qui a récemment avoué des manipulations comptables portant sur 1,4 milliard de dollars, ou encore le conglomérat Tyco.

Catastrophe en Ukraine

Au moins 34 mineurs tués dans l'incendie d'une mine

PHILIPPE COUMARIANOS AGENCE FRANCE-PRESSE

Kiev — Au moins 34 mineurs ont péri asphyxiés hier dans l'un des accidents les plus meurtriers de ces dernières années en Ukraine, illustrant de façon dramatique la situation catastrophique de l'industrie houillère dans cette ex-république soviétique.

Un incendie, dont les causes sont encore inconnues, a ravagé la mine d'Oukraïna, située dans la région de Donetsk (est), dans la nuit de samedi à dimanche alors que 114 mineurs y travaillaient à 670 mètres de profondeur, selon le ministère des Situations d'urgence.

Les sauveteurs poursuivaient hier leur combat contre les flammes pour tenter de remonter les corps des victimes. «C'est une douleur terrible. Chaque année, nos gars meurent au fond des puits», a commenté un autre responsable ukrainien du ministère de l'Énergie, Mikhaïlo Kliaguine.

Outre les 34 morts dont les corps ont été retrouvés, un mineur était toujours porté disparu hier soir alors que 77 ont pu être remontés indemnes à la surface et deux autres ont été hospitalisés en réanimation, selon le ministère des Situations d'urgence.

Le président ukrainien Léonid Kouchma a exprimé ses condoléances aux familles des victimes et une commission gouvernementale dirigée par le vice-premier ministre Oleg Doubina devait se rendre sur place hier pour tenter de déterminer les causes de la catastrophe.

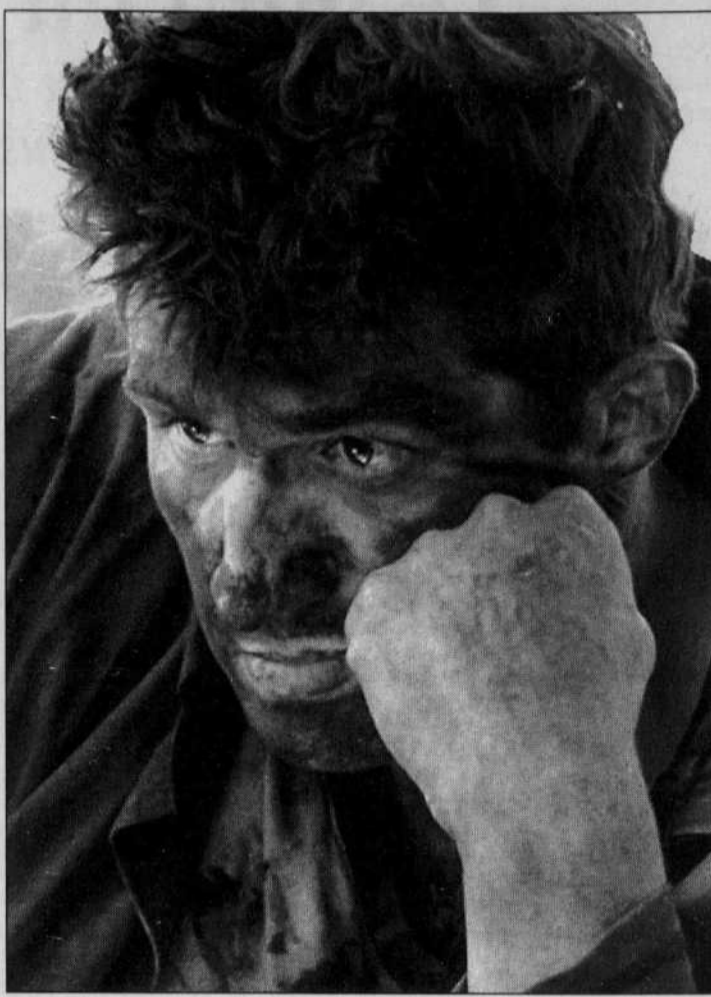
M. Kouchma a en outre chargé le gouvernement de «débloquer d'urgence» une aide de quatre millions de hryvnias (plus de 1,1 million de dollars canadiens) pour les proches des victimes.

La mine d'État d'Oukraïna, située au cœur du bassin houiller du Donbass, compte plus de 2000 employés et produit environ 800 tonnes de charbon par jour.

Ces dernières années, les accidents miniers se sont multipliés en Ukraine et les mineurs frôlent la mort presque chaque jour dans ce secteur de l'industrie en pleine déliquescence.

Sombre bilan

Avec ce nouvel accident, 116 mineurs ukrainiens ont péri brûlés, étouffés ou écrasés dans des ébou-



Un mineur qui a échappé à l'incendie d'Oukraïna, en Ukraine, hier, attend que les sauveteurs remontent les dernières victimes de cette catastrophe qui a fait au moins 34 morts.

lements de galeries souterraines depuis le début de l'année.

En août 2001, un coup de grisou avait tué 55 gueules noires dans une mine de Donetsk. En mars 2000, 80 mineurs étaient morts dans la région de Lougansk (est), lors de la pire catastrophe minière de l'histoire du pays.

«Les autorités ne font absolument rien pour améliorer la situation et sauver les vies des mineurs», s'est insurgé hier le député et président du Syndicat indépendant des mineurs, Mikhaïlo Voliniets.

Quelque 600 000 Ukrainiens travaillent dans plus de 200 mines concentrées principalement dans le Donbass. Année après année, les subventions octroyées à cette industrie moribonde diminuent, les équipements vétustes ne sont plus remplacés, les accidents se succè-

dent et le moral est au plus bas.

«Nos équipements datent pour la plupart des années 70», a confirmé un responsable de la mine d'Oukraïna, Andry Mandrikov.

Malgré les dangers encourus, les salaires mensuels ne dépassent pas 100 dollars et sont payés avec des mois de retard. «Les arriérés ont atteint 1,8 milliard de hryvnias (environ 350 millions \$US)», a encore expliqué M. Voliniets, accusant les «clans politico-financiers» de gagner de l'argent sur le dos des mineurs.

«La corruption et l'irresponsabilité font le reste», a-t-il encore estimé.

Pour tenter de sortir de cette situation, le gouvernement a amorcé, en collaboration avec la Banque mondiale, une difficile restructuration de ce secteur et prévoit de fermer la moitié des mines dans les cinq années à venir.

Journées mondiales de la jeunesse

Jean-Paul II invite les jeunes à la chasteté

ASSOCIATED PRESS

Cité du Vatican (AP) — Jean-Paul II a exhorté dimanche la jeunesse à suivre la voie de la chasteté, assurant que les êtres humains ne peuvent être comblés par «les plaisirs impulsifs».

«Ne laissez pas la culture de la possession et du plaisir endormir vos consciences», a lancé le pape aux jeunes, lors de son intervention dominicale devant les pèlerins massés sur la place Saint-Pierre de Rome. «Soyez des gardes vigilants et attentifs.»

Le souverain pontife a ajouté que l'évocation de la pureté de la Vierge aiderait les jeunes «à redécouvrir la valeur de la chasteté et vivre leurs relations avec respect réciproque et amour sincère.»

Le pape a cité l'exemple de sainte Maria Goretti, une jeune fille tuée il y a un siècle pour avoir repoussé les avances d'un homme plus âgé. «Sainte Maria Goretti est un exemple pour la nouvelle génération, menacée par une mentalité de relâchement, qui a dû mal à comprendre l'importance des valeurs qui ne doivent pas être compromises, a-t-il raconté. Son martyre nous rappelle qu'un être humain n'est pas comblé par les plaisirs impulsifs, mais par une vie d'amour et de responsabilité.»

Jean-Paul II a ajouté qu'il présiderait bientôt les célébrations des Journées mondiales de la jeunesse de l'Église catholique, qui auront lieu à Toronto au Canada à la fin du mois.

Enfin le pape a rappelé aux fidèles qu'il gagnerait lundi sa résidence d'été de Castel Gandolfo près de Rome. Pour la première fois de son pontificat, c'est là que le pape conduira mercredi son audience générale, afin d'éviter un retour au Vatican.

Agé de 82 ans, le souverain pontife, qui souffre des symptômes de la maladie de Parkinson ainsi que de douleurs à la hanche et au genou, est apparu de plus en plus affaibli ces derniers mois. Il a écourté ses participations aux longues célébrations et utilisé un chariot pour se déplacer. Son élocution difficile rend ses interventions parfois incompréhensibles et il paraît souvent très essoufflé.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Propriétaires!
Logement à louer? Propriété à vendre?
1592\$*
Heure de tombée: 14h00 tous les jours (lun.-ven.)

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

CENTRE-SUD Alexandre-de-Sève 5 logements, façade 40 pi en pierre, cour unique 40 x 70, stat. Rdc 6 1/2, pl. chène, foyer, rénové. Libre, ferm. poss. 38 000\$. Pas d'agent. 435 000\$. (450) 263-6811

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD Magnifique maison de campagne, piéc., 1,6 acres, 15 min. de Granby, 1 h Ste-Étienne. 175 000\$. (450) 539-2413, (450) 378-9995

135 TERRAINS

SOMMET DES LAURENTIDES Superbes terrains avec plateaux Vue panoramique - Tranquillité (514) 721-1529 (514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - 3 1/2 chauffé, h. duplex, tranquille. 525 \$/m. 1 er août. Réf. (514) 388-8171

Beau quartier de MONTRÉAL-NORD. Pour personnes tranquilles 4 1/2, fermé, demi-sol, refait à neuf Peinture, pl. de bois, s-bain... Entr. lav-séch. 450\$/m. (514) 231-7080

C.D.N.

3 1/2, 2e de triplex, pl. bois. Juillet. 510\$/m. chauffé, équipé. 731-4550

Grand 4 1/2 chauffé, rénové à neuf, 2e, tranquille. 1 100 \$/m. Métro Atwater. (514) 934-0618

MÉTRO FABRIE ou BEAUBIEN

Superbe 5 1/2 refait à neuf, 2e, terrasse arrière 20 X10, vue jardin. Idéal retraités. Réf. 1er août. 900\$/m. chauffé. 279-0290

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

N.D.G. adjoint, 5 1/2, r. de c., boiseries, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lav-séch au s.s. 900\$/chauffé. 481-3114 (répondeur).

OUTREMONT (rue Bernard) 5 cac + bureau, 2 sb, bois franc. Tr. clair, stat. int & ext. Jul. (514)279-4294

OUTREMONT Beau gr. 5 1/2 1 500 p.c. it. rénové, boiseries, pl. chène, petit solarium. 1575\$/m. (514) 916-0281

OUTREMONT Col. stainless, métro, 6 1/2, 2x, 2200 p.c., 2 cc + 1, boiseries, bois franc, 5 électros, 1180\$/m(n.c.). 1 sep. 514-248-3812

OUTREMONT Luxueux, rénové, env. 2 500 p.c. style condo, chauffé, clim. pr. Théâtre Out., 2800 \$/m + 41\$/m. chauffé. 1350\$/m. (514) 824-2827

OUTREMONT. Prox métro, 7 1/2, 2e, chauffé, 5 électros, stationnement. 1 350 \$/m. (514) 241-6009

PLATEAU BOUL. ST-JOSEPH EST - Luxueux 5 1/2, boiseries, vitraux, bois-franc, poêle-frigo, métro. 1 195 \$/m. (chauffé).

Grand 6 1/2 rénové, électros, bois-franc, métro. 1 395 \$/m (chauffé, eau ch.). (514) 521-4488

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PRÈS HEC, STE-JUSTINE Grand 3 1/2 chauffé, eau chaude, équipé. Clair. 550\$. 271-4168

VILLE ST-LAURENT Métro Cole-Vertu, prox. train. Grand 4 1/2, calme, pl. bois. Près tous services. Stat. Libre 336-1701

VILLERAY - 3 1/2 rénové Chauff. élect., entr. lav/séch, pl. bois franc, 450\$. (514) 761-0282

VILLERAY Studio de 430 pi.ca., construction neuve, demi sous-sol, très éclairé, chauffé. Près du Marché Jean-Talon. 520 \$/m. (514) 277-8170

WILBERTON-CRESSENT, 7 1/2, haut de duplex, 2 sb, 5 électros, garage. 1er juillet. (514) 971-6003

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CONDOS À LOUER De 2 580 p.c. à 4 200 p.c. Très luxueux, avec air climatisé, piscine, sauna, gymnase. (514) 256-5000 ou (514) 572-1285

C.D.N. (Pr. U de M + hôpital) Vue spectaculaire, 68, 2 balcons, 2 ch. c., salon, s/dîner, 2 s/bain, foyer, 5 électros-mén. Garage disponible. 1 200\$/m. (514) 876-1078 p. 3

VIEUX-MTL (St-Antoine/St-André) Condo neuf, 1 000 p.c., terrasse, vue exceptionnelle, 1 500\$/mois, 1er juillet. (514) 995-6604

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

Dollard-Des-Ormeaux 7 1/2, 4 cc., 3 s. déb., près des services, 2 foyers, chauff. élec. Garage. 336-1701

167 MEUBLÉS

LOFT CORTICELLI sur canal Lachine, 1 000 p.c., 1 stat. int. x 1 750\$ Bail 1 an. (819)377-2775

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS à partir de 500\$/sem Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 845-4425

PARIS IXe, 3e étage, calme, clair, meublé, équipé, 2 ch., TV, téléphone, 100 EUR/ jr. 011 33 6 12 26 09 19 ariabelle@hotmail.com

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE, domaine privé, maison à châtelet, confort, rsm. (450) 647-4611 www.chatelestrie.com

176 CHALET À LOUER

ESTRIE - SUR FERME BIO Chalet 2 au 21 juillet et du 18 au 31 août. (819) 875-5156

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

PAPINEAU - DES CARRIÈRES LOFT commercial, fin de luxe, approx. 2 600 p.c., 28, chauffé, climatisé. Libre imm. (514) 592-3905

301 ŒUVRES D'ART

Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, lacourto, etc. 418-648-9292

307 LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION achetez à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)

achète à domicile: arts, BD, photo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

410 BUREAUX

COMPTABLE D'EXPERIENCE POUR PRODUCTIONS TÉLÉ
Emploi temps plein. Logiciels Jovaco, Excel, Paies, travail général de comptabilité. 35 à 45 000\$ (514) 495-9067 (514) 272-7153 Envoyez cv à lorico@cotop.com

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

530 COURS

ATELIER D'ÉCRITURE Sylvie Massicotte, auteure. 514-522-1429
COURS D'ANGLAIS Groupe ou privé. Tous Ages. Prof d'exp. diplômée. 483-0666 Hilda

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

Prof. BANGALI, voyant médium résoud tout vos problèmes:amour, chance,désenvolementetc. Retour de la pers aimée en 3 js. 935-7906

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité : appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

DÉCÈS

À Sainte-Foy, le 5 juillet 2002, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Régis R. Simard, ex-chercheur émérite à Agriculture et Agro-Alimentaire Canada et directeur du Département des sciences du sol à l'université du Manitoba, conjoint de Lucie Vallée.

La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine Cloutier Inc., 1025, route de l'Église, Sainte-Foy, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h et mercredi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 10 juillet 2002, à 11h, en l'église Sainte-Ursule, 3431, boul. Neilson, Sainte-Foy, et de là au Parc commémoratif La Souvenance.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe, ses enfants : Maria, Liisa, Saara, Léia; ses parents: Florent et Paquerette Simard; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la L'OOQPAC Organisation québécoise des personnes atteintes du cancer, 956, 1^{er} Avenue, Québec QC Tél.: 529-1425. Renseignements: (418) 529-3371; Télécopieur: (418) 529-9506; courriel: lc@lepinecloutier.com; site web: www.lepinecloutier.com; membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

410 BUREAUX
COMPTABLE D'EXPERIENCE POUR PRODUCTIONS TÉLÉ
530 COURS
ATELIER D'ÉCRITURE Sylvie Massicotte, auteure. 514-522-1429

DÉCÈS
À Sainte-Foy, le 5 juillet 2002, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Régis R. Simard, ex-chercheur émérite à Agriculture et Agro-Alimentaire Canada et directeur du Département des sciences du sol à l'université du Manitoba, conjoint de Lucie Vallée.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

Environnement Canada
Montréal
Prévisions météo
Aujourd'hui Ciel variable max 27

La météo en un clin d'œil
Hier Normales
Max. 31 26.1
Min. 17 14.8
Précip. 0.0 mm

Canada
St John's 2114
Halifax 2214
Ottawa 2714
Toronto 3016
Winnipeg 2713
Edmonton 2710
Regina 2417
Vancouver 2413
Whitehorse 2016
Yellowknife 1513

LE DEVOIR

LE MONDE

Avec l'assassinat du vice-président Qadir

La paix afghane s'effiloche

Karzai aura du mal à s'imposer sur l'échiquier de son pays

Haji Abdul Qadir, vice-président et ministre des travaux publics d'Hamid Karzai assassiné samedi à Kaboul, a été enterré dimanche dans son fief de Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan, devant des milliers de personnes qui contenaient leur douleur et leur colère.

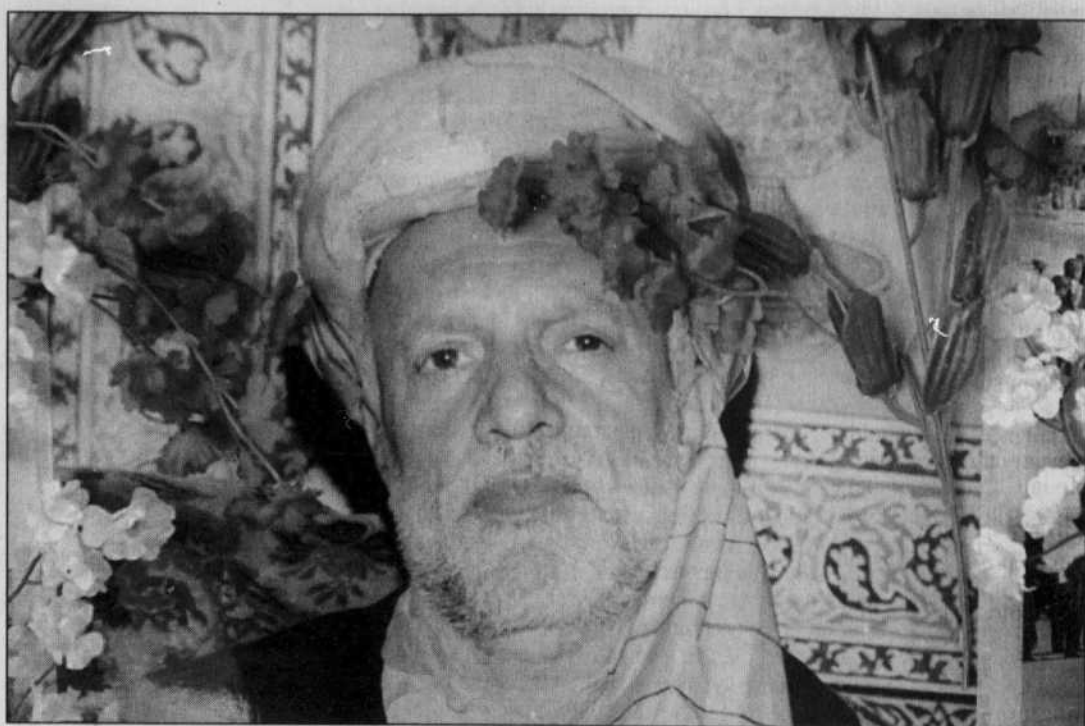
REUTERS, LIBÉRATION

Kaboul — Plusieurs milliers d'Afghans ont convergé hier vers la grande mosquée de Kaboul pour assister aux funérailles du vice-président Haji Abdul Qadir dont le meurtre, la veille, a jeté une ombre sur les espoirs de retour à la paix civile après 23 ans de conflit.

Le président Hamid Karzai et son prédécesseur Burhanuddin Rabbani, tous deux vêtus de costumes traditionnels, ont pris place derrière le cercueil drapé de velours noir et couvert de fleurs, tandis qu'à l'extérieur de l'édifice, hélicoptères et tireurs d'élite surveillaient les abords. Visiblement tendus, des soldats afghans ont soumis la foule à de stricts contrôles. L'un d'eux a même frappé une photographe japonaise et pointé son arme en direction d'un collègue de cette dernière qui avait pris sa défense.

À l'issue de la brève cérémonie, une partie du cortège funéraire a pris la direction de Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan, où Qadir, ancien gouverneur de la province, a été inhumé. Karzai est quant à lui resté à Kaboul. Selon l'agence de presse afghane AIP, il a été enterré dans les jardins Ameer Shaheed, aux côtés des membres de sa famille et du roi Amanullah Khan. Sa tombe jouxte celle de son frère cadet, Abdul Haq, abattu en novembre dernier par les talibans alors qu'il tentait de rallier les chefs de guerre pachtounes à la lutte contre le régime islamiste.

Grand chef tribal du sud-est de l'Afghanistan, Hadji Qadir était l'une des pièces maîtresses dans la partie extrêmement difficile et complexe que joue actuellement Hamid Karzai pour s'imposer sur l'échiquier afghan. Par sa présence au gouvernement et son élévation (en juin) au rang de vice-président, il était censé témoigner que les Pachtounes (l'ethnie dominante, fondatrice de l'Afghanistan, qui représente environ 38 % de sa population) avaient bien été réintégrés dans le jeu politique et qu'ils n'étaient plus marginalisés. Pachtounes de la puissante tribu des Ahmadzai, ce proche de Karzai était aussi son relais politique dans la région de Jellalabad, à la fois verrou stratégique sur le chemin de Kaboul au Pakistan et une des parties les plus difficile-



Portrait de Haji Abdul Qadir entouré de fleurs: un grand chef tribal du sud-est de l'Afghanistan.

ment contrôlables du pays. Après la chute du régime communiste, il en avait déjà été le gouverneur (de 1992 à 1996) et l'était redevenu après la chute des talibans. Mais cet ancien chef de la résistance à l'occupant soviétique, élégant, soigneusement coiffé d'un turban vert et or, volontiers hospitalier, qui essayait de s'adresser à ses hôtes occidentaux dans un anglais rocailleux, était aussi un personnage des plus controversés. Les responsables du Programme des Nations unies pour le contrôle des stupéfiants l'ont souvent mis en cause pour avoir fermé les yeux sur la production et le trafic d'opium dans la province du Nangarhar.

Grand trafiquant, on sait aussi qu'il contrôlait à peu près tout ce qui s'importe clandestinement dans l'est afghan en provenance des Emirats arabes unis. Après Abder Rahman, Hadji Qadir est le second ministre du gouvernement Karzai à être assassiné. Coïncidence curieuse: l'un et l'autre ont eu des relations avec Ben Laden même si les accointances de l'un et l'autre avec le leader d'Al-Qaïda seront de pure circonstance. Mais l'ensemble des Pachtounes retiendra plutôt que les

deux ministres assassinés faisaient partie de leur ethnie et que d'avoir partie liée avec Massoud et ses successeurs ne leur a pas porté chance.

Son assassinat risque d'accroître encore le grand mécontentement de l'ethnie pachtounes qui, à l'issue de la Loya Jirga, se juge toujours insuffisamment représentée et a peu apprécié le rôle purement symbolique dévolu au vieux roi Zahir. Mais il n'est pas facile de savoir qui l'a commandité. Chef tribal, résistant, trafiquant, homme politique, Abdul Qadir ne comptait plus ses ennemis.

Faut-il y voir des «terroristes» cherchant à déstabiliser le gouvernement, comme l'a affirmé le gouvernement, d'anciens talibans qui le haïssent parce qu'il fait figure de collaborateur de leurs ennemis, des rivaux qui voulaient l'évincer de sa province dévastée par les problèmes économiques et politiques? Sa mort sonne comme un avertissement à Karzai. Et elle pose aussi le problème de la sécurité à Kaboul, laquelle a été totalement confisquée par les héritiers de Massoud et leurs proches.



PAUL MCERLANDE REUTERS

Protestants furieux contre policiers débordés.

Marche orangiste explosive en Ulster

REUTERS

Drumcree, Irlande du Nord — La police nord-irlandaise, prise à partie par des manifestants, a fait usage de balles en plastique hier pour venir à bout des émeutes qui ont éclaté au terme de la marche annuelle des Orangistes entre Portadown et la localité de Drumcree.

Vingt-quatre agents des forces de l'ordre, bombardés de pierres, de briques et de bouteilles, ont été blessés au cours d'un affrontement d'une heure déclenché par des protestants furieux de se voir interdire l'accès à un secteur catholique de Drumcree.

«Cette route est à nous, vous ne pouvez pas nous arrêter», a hurlé l'un des lanceurs de pierres acclamés par les marcheurs orangistes, coiffés du traditionnel chapeau melon et ceints de l'écharpe à la couleur de leur ordre. Quatre des agents blessés ont été conduits à l'hôpital. L'un d'eux, apparemment gravement touché, a été évacué sur une civière, rapportent des témoins.

Deux manifestants ont également été blessés et trois ont été interpellés.

Cette parade, qui célèbre la victoire du protestant Guillaume d'Orange sur le roi catholique Jacques II à la bataille de Boyne le 12 juillet 1690, est considérée par les catholiques comme une véritable provocation.

Le défilé le plus «explosif» de la saison des marches en Ulster avait pourtant débuté dans le calme. Mille quatre cents membres de l'ordre d'Orange s'étaient rendus, au terme d'une heure de marche, de la ville industrielle de Portadown au hameau de Drumcree, dans les collines au sud de Belfast, et devaient ensuite regagner leur point de départ.

Les heurts ont éclaté lorsque de jeunes manifestants ont tenté de forcer un barrage militaire interdisant l'accès à un quartier catholique où, par le passé, de nombreux affrontements avaient émaillé le défilé.

La police et l'armée avaient délibérément réduit leur énorme dispositif de sécurité, hier, après avoir reçu l'assurance des organisations paramilitaires qu'elles n'avaient pas l'intention de s'impliquer dans ce défilé.

Surprises, elles ont été contraintes d'ériger à la hâte une gigantesque barrière de protection métallique. Deux canons à eau, qui n'ont pas été utilisés, ont en outre été acheminés sur les lieux. Depuis 1998, les Orangistes n'ont plus le droit de passer par Garvaghy Road, ce qui a eu pour conséquence de mettre un terme aux échauffourées qui éclataient chaque année entre protestants et catholiques.

L'OUA meurt demain

L'Organisation de l'unité africaine ne sera guère regrettée

ASSOCIATED PRESS

Johannesburg — Considérée désormais comme un club pour dictateurs et une instance de discussions bureaucratiques, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ne sera guère regrettée lorsqu'elle cessera officiellement d'exister demain.

Le sommet, qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud) de lundi à mercredi, sera le dernier pour l'OUA. L'organisation panafricaine, née en 1963 et regroupant 53 pays, va se transformer pour devenir l'Union africaine. Ce nouvel ensemble, créé sur le modèle de l'Union européenne, visera à renforcer les liens entre membres, promouvoir les droits de l'Homme et la bonne gouvernance, et enrichir le continent le plus pauvre du monde. En 39 ans d'existence, l'OUA n'aura rien réussi de tout cela. «Il semble que son principal objectif aura été de maintenir les despotes au pouvoir», relève David Coltart, parlementaire du Parti du Forum, formation d'opposition au Zimbabwe. «Il est extrêmement difficile de trouver trace d'un quelconque succès.»

L'OUA a vu le jour alors qu'une vague d'indépendance et de panafricanisme parcourait le continent.

L'OUA n'a rien fait pour empêcher des dictateurs comme le Zaïrois Mobutu Sese Seko d'opprimer leur peuple et de piller leur propre pays. Elle n'a pas bronché lorsqu'en 1994, un demi-million de Tutsis et de Hutus modérés ont été massacrés au Rwanda.

L'OUA a parfois aidé à résoudre des différends frontaliers entre États membres et son plus grand succès est d'avoir ramené la paix dans les îles Comores.

Les tentatives de réforme de la Charte de l'OUA ayant été régulièrement rejetées, la seule possibilité de changement venait d'un démantèlement du groupe pour mieux le restructurer. L'Union africaine, telle qu'elle est envisagée, vise à obtenir l'union politique et économique du continent. Elle devrait être dotée d'un parlement, d'un conseil de sécurité et d'une force de maintien de la paix.

«Le défi que représente la pacification de l'ensemble du continent est difficile mais pas insurmontable», estime Amara Essy, secrétaire général de l'OUA finissante et maître d'œuvre de sa transformation en Union africaine. Pour réussir, celle-ci devra d'abord vaincre le scepticisme ambiant.

Le procès de Milosevic risque le fiasco

MARC SEMO LIBÉRATION

La Haye — Le public se fait de plus en plus clairsemé et la plupart des journalistes ont désormais déserté les audiences du procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie qui arrive à la fin de son quatrième mois. Ce procès sans précédent, le premier d'un ancien chef d'État jugé pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, s'enfonce dans la routine. Le visage un peu creusé, l'ex-président yougoslave fraîchement rétabli de sa troisième «grippe», n'a rien perdu de sa pugnativité. «Avez-vous réellement déclaré dans une interview au Kurier de Vienne que votre chien était ethniquement serbe?», lançait-il le 1^{er} juillet en entamant le contre-interrogatoire de Wolfgang Petritsch, ancien ambassadeur d'Autriche à Belgrade et médiateur pour l'Union européenne dans les premiers mois de la crise du Kosovo.

Assurant lui-même sa défense, l'ex-président yougoslave se montre très habile pour déstabiliser dans ses contre-interrogatoires les témoins de l'accusation. Un mois plus tôt, il attaqua ainsi bille en tête Radomir Tanic, le premier «témoin initié»: «Je constate que le premier Serbe à venir déposer devant ce tribunal illégal est un faux témoin.» Puis il souligna les nombreuses incohérences de la déposition de ce «conseiller» de la Nouvelle démocratie, petit parti brièvement associé au régime, qui était censée illustrer de l'intérieur son fonctionnement. Face aux Kosovars albanais racontant les tueries, il nie farouchement, accusant à chaque fois «les bombes de l'Otan» d'avoir causé ces morts dont ils parlent. Ses partisans, encore nombreux à Belgrade, s'ébauchissent de son «culot». Certes, l'accusation marque régulièrement des points, notamment l'établissement des faits, la réalité des transferts forcés de population et des massacres de civils. Mais la partie s'annonce plus difficile que prévu.

«Plus des trois quarts des témoins prévus pour le Kosovo ont déjà déposé, mais le procès n'est toujours pas entré vraiment dans le vif du sujet. S'il est certes essentiel d'établir, par exemple, que le massacre de Racak, en janvier 1999, a bel et bien été commis par les forces serbes, il est aussi fondamental de démontrer le lien avec le palais présidentiel et Milosevic», soupire, préoccupé, un juriste soulignant que l'ex-président doit répondre de «ses responsabilités directes et personnelles». L'accusation est engagée dans une véritable course contre la montre. La première partie du procès, consacrée au Kosovo, sera prolongée encore de 15 jours à la fin du mois d'août. Ensuite seront examinées les accusations pour la Bosnie et la Croatie. Le président de la Cour, le Britannique Richard May, veut impérativement limiter à 14 mois le temps prévu pour l'accusation. La défense disposera ensuite d'un temps équivalent.

Contre-interrogatoire. «Un procès qui dure au-delà d'un certain temps ne peut pas être équitable», a insisté le juge britannique qui critique ouvertement la surabondance redondante des témoins: «Combien d'entre eux étaient vraiment nécessaires?» L'accusation se voit donc contrainte de réduire drastiquement leur nombre ou de recourir à des dépositions écrites, résumées en quelques minutes devant la Cour, avant le long et pointilleux contre-interrogatoire.

L'ex-président yougoslave se montre très habile pour déstabiliser les témoins

«Mais vous ne voulez donc pas entendre mon histoire?», lançait, bouleversé, un paysan rescapé d'un carnage. Ces ombres pesant sur ce procès historique n'inquiètent pourtant pas trop l'accusation. «Nous savons où nous allons, et ce procès n'en est encore qu'à ses débuts», assure Florence Hartmann, porte-parole du procureur, soulignant que ces lenteurs sont dues à l'attitude de l'accusé qui nie ses responsabilités, mais aussi les faits eux-mêmes: «Nous devons démontrer la réalité des crimes commis au Kosovo en même temps que le rôle de Milosevic dans la chaîne de commandement.»

En décidant finalement de se défendre sans avocat, l'ex-président yougoslave a joué un coup de maître. «Cet accusé, soi-disant solitaire, est en réalité le mieux défendu de tout le TPI et le plus entouré», ironise Christian Chartier, le porte-parole du tribunal. En plus du soutien des trois «amicis curiae» (les amis de la Cour), trois juristes choisis par celle-ci, Slobodan Milosevic est aidé par deux avocats conseillers serbes, M^r Tomanovic et Ognanovic, qui l'aident à préparer ses contre-attaques. Ils tiennent les contacts avec Belgrade où l'ex-homme fort dispose de nombreux amis toujours en place, très utiles pour trouver des documents comme de vieux dossiers de police. «Le procès reste avant tout politique. Les Occidentaux qui viennent à la barre racontent la vérité de leurs gouvernements. Les Kosovars albanais racontent le plus souvent ce qu'ils ont entendu, mais jamais ce qu'ils ont vu personnellement», déclare péremptoire Ognanovic. Ainsi un paysan kosovar qui disait avoir vu pendant le massacre de son village un serbe arracher le cœur d'une victime, a finalement reconnu être caché dans une cave d'où il ne pouvait rien voir...

«Témoin protégé»

La vraie bataille va se porter ces trois prochaines semaines autour des «initiés» dont les témoignages peuvent confirmer les nombreux documents ou les dépositions de diplomates montrant que Milosevic était réellement celui qui décidait de tout. Le premier d'entre eux, Radomir Tanic, qui a refait sa vie en Occident grâce à la protection du TPI, s'est montré plutôt décevant. Le second K12 — un «témoin protégé» dont l'identité réelle est connue seulement de la Cour et de la défense, avec interdiction de la divulguer — était terrorisé au point de refuser de parler au dernier moment. Menacé de poursuites pour «outrage à magistrat», ce camionneur a lancé: «J'ai plus de problèmes maintenant que si j'étais en prison, donc jetez-moi en prison.»

L'accusation espère néanmoins que d'autres viendront à la barre, notamment pour évoquer comment Milosevic a personnellement ordonné de dissimuler les cadavres de plusieurs centaines de victimes des massacres au Kosovo en les faisant transporter et ensevelir en Serbie dans des terrains militaires. D'anciens responsables, dont Radomir Markovic, l'ex-chef de la police politique actuellement emprisonné à Belgrade, continuent de souffler le chaud et le froid quant à leur éventuelle comparaison. Après s'être montrés il y a un an un peu plus coopératives pour justifier vis-à-vis de leur opinion le transfert à La Haye de Milosevic, les nouvelles autorités réformées bétonnent. Au bureau du procureur on constate lucidement: «Trop de gens impliqués sont toujours aujourd'hui proches du pouvoir.»

EN BREF

Arafat destitue Radjoub

Ramallah (Reuters) — L'ancien chef de la sécurité palestinienne en Cisjordanie, Djibril Radjoub, a déclaré dimanche que sa destitution par Yasser Arafat ne provoquerait pas de révolte en dépit des manifestations mettant en question l'autorité du président palestinien. Un millier de Palestiniens, principalement des membres des forces de sécurité, ont manifesté à Hébron contre le limogeage de Radjoub, qui dirigeait les quelque 4000 membres de la sécurité préventive palestinienne en Cisjordanie. Radjoub a déclaré dans une interview à Reuters qu'il avait rencontré Arafat après avoir reçu la lettre le relevant de ses fonctions et qu'il lui avait dit que nommer à sa place Zuhair Manasra, gouverneur de Jenine, en Cisjordanie, était une «grave erreur». «Mais je ne pense pas qu'il y ait une rébellion ou quoi que ce soit», a aussitôt ajouté Radjoub, interviewé à Ramallah. Des agents de sécurité ont exprimé leur consternation, disant que si Radjoub devait partir, il devrait être remplacé par une personnalité expérimentée, issue de leurs rangs. Certains ont laissé entendre qu'ils ne travailleraient pas pour Manasra.

Ratsiraka s'exile à Paris

Paris (Reuters) — L'ex-président malgache Didier Ratsiraka, qui a quitté la Grande Île après six mois de crise politique, est arrivé hier à Paris en provenance des Seychelles, à bord d'un vol régulier et sans escale d'Air Seychelles, a-on constaté sur place. Le Quai d'Orsay s'est refusé à tout commentaire, se bornant à indiquer que Didier Ratsiraka dispose d'un visa en cours de validité. L'ex-président malgache, qui est âgé de 65 ans, avait gagné les Seychelles vendredi alors que les troupes du président Marc Ravalomanana avançaient vers son dernier bastion, la province orientale de Toamasina. Après six mois de crise politique qui s'était ouverte avec l'élection présidentielle de décembre, Didier Ratsiraka a dû s'incliner devant les victoires diplomatiques et militaires de son rival.

Mort d'un anarchiste

Rome (AFP) — Pietro Valpreda, figure de l'anarchisme italien, célèbre pour avoir été accusé à tort d'avoir participé au premier des attentats qui ont ensanglanté l'Italie dans les années 70-80, est décédé hier des suites d'un cancer à Milan, a-on appris auprès de ses proches. Pietro Valpreda avait 69 ans et incarnait une des grandes aberrations de la machine politico-judiciaire de l'Italie contemporaine. «Pietro a été victime d'une manœuvre de l'État qui avait tout organisé de manière scientifique. Il a vécu durant des années avec la menace d'une condamnation à perpétuité», a rappelé le prix Nobel de littérature Dario Fo. L'homme de théâtre milanais fut avec son épouse Franca Rame aux côtés de Valpreda dans son combat pour prouver son innocence. L'arrestation de Pietro Valpreda quelques heures après l'attentat de Piazza Fontana contre la banque de l'Agricoltura à Milan le 12 décembre 1969, sur la foi du témoignage d'un chauffeur de taxi, avait lancé l'enquête sur une fausse piste gauchiste. Pietro Valpreda fut relâché en 1972 et disculpé tardivement. L'enquête a ensuite démontré la culpabilité de trois néo-facistes, Delfo Zorzi, Carlo Maria Maggi et Giancarlo Rognoni, aujourd'hui âgés et condamnés à perpétuité pour l'attentat qui fit 16 morts. Ancien danseur, il était passé à l'écriture et signait des romans policiers à quatre mains avec un journaliste de La Repubblica, Piero Colaprico.

É D I T O R I A L

Des emplois pour tout le monde

Une période dorée s'annonce pour les chercheurs d'emploi, prédit le ministre délégué à l'Emploi, Agnès Maltais. Voilà une excellente nouvelle, qui réjouira tous ceux qui, ces dernières années, se sont heurtés à des portes closes. Mais attention, plus que jamais, les emplois disponibles seront réservés aux jeunes qui auront un diplôme en poche.

Cette analyse du gouvernement, livrée la semaine dernière par la ministre déléguée à l'Emploi, Agnès Maltais, révèle que près de 600 000 emplois seront créés au Québec d'ici à la fin de 2005. Plus de la moitié de ces emplois, soit 57 %, ou 338 000, seront libérés à la suite des départs à la retraite. Le nombre de Québécois se situant dans la tranche des 65 ans et plus croît en effet deux fois plus rapidement que celui compris dans la tranche des 20 à 64 ans.

La question se pose de savoir si la totalité de ces postes seront pourvus, notamment dans la fonction publique. Il faut également se demander si les nouveaux emplois seront des emplois permanents ou s'ils s'inscriront dans la mouvance des jobs, dont les contrats sont renouvelés de six mois en six mois.

Il reste que les besoins seront énormes, personne n'a de doute là-dessus. Le document gouvernemental prédit que les secteurs des sciences appliquées, de la santé, des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et des communications seront fortement en demande, mais la part n'est pas gagnée puisque les emplois disponibles requerront une formation technique et professionnelle qui fera cruellement défaut si l'actuelle stagnation en ce domaine persiste.

En effet, malgré les beaux discours de ses responsables, le système scolaire ne réussit pas à attirer les jeunes vers la formation professionnelle, largement méconnue et largement boudée. Le ministère de l'Éducation et la Fédération des commissions scolaires ont beau multiplier les colloques sur le sujet, ils ne réussissent pas à attirer les élèves vers le secteur professionnel, trop souvent considéré comme une voie de garage pour les «pourris» et ne menant nulle part.

Or, de façon générale, les pays affichant un secteur professionnel ou technique en santé sont ceux où le taux de décrochage scolaire est le plus bas. On pense notamment à la Suède. Ici, trop souvent, le jeune qui n'a ni prédisposition ni goût pour les matières scolaires de base n'envisagera pas de passer au secteur professionnel. Il quittera tout bonnement l'école, s'exposant ainsi à un avenir sans emploi.

Par ailleurs, sans abaisser leurs exigences d'entrée, les collèges et les universités pourraient s'entendre avec les commissions scolaires et les collèges pour établir ce que les éducateurs désignent sous le terme de «passerelles», visant à faciliter la poursuite des études à ceux qui sont issus du secteur professionnel.

De plus, il est temps que les entreprises mettent la main à la pâte. Jusqu'à présent, la plupart d'entre elles ont manifesté une grande réticence à accepter des jeunes en stage, limitant leur accueil à ceux qu'elles sont certaines d'embaucher ultérieurement. Certains pays européens ont mis au point une coopération intéressante, permettant aux jeunes de se faire une idée concrète du travail qui les attend. Le Québec peut faire mieux en ce domaine.

Les chiffres que le gouvernement a rendus publics confirment de manière spectaculaire ce que toutes les enquêtes démontrent invariablement, à savoir que scolarisation et emploi forment un couple très uni. Près du quart des emplois à combler exigent un diplôme universitaire, et près de 60 % nécessiteront une formation professionnelle et technique.

Un immense travail de planification attend le gouvernement, s'il veut réussir son virage de l'emploi. Il est primordial que la population soit tenue au fait des besoins en main-d'œuvre.

Mais surtout, le gouvernement doit se préparer dès maintenant à gérer les départs massifs qui auront lieu dans plusieurs secteurs, notamment dans la fonction publique. Il faut éviter la réédition du chaos qui a suivi les mises à la retraite des infirmières il y a quelques années, et dont les établissements de santé ne sont pas encore remis.

Le ministère de l'Emploi et le Conseil du trésor sont sensibilisés aux écueils qui les attendent si rien n'est fait. L'un et l'autre tentent de mettre sur pied des programmes visant à faciliter le transfert des connaissances, programmes dont devra aussi s'inspirer le secteur privé qui sera également frappé de plein fouet par les mutations du travail.

En fait, dans plusieurs secteurs, la main-d'œuvre sera moins abondante et on peut penser qu'une certaine stabilisation des emplois s'imposera. Sait-on qu'au Québec, on embauche et on met à pied à un rythme d'enfer, sans commune mesure, par exemple, avec la situation en Ontario?

Enfin, alors qu'il n'y a pas si longtemps on poussait les gens à la retraite, les employeurs tenteront plutôt à l'avenir de convaincre les plus âgés de rester une année ou deux de plus afin de former la relève. On le voit, les changements qui s'annoncent dépassent le simple remplacement de la main-d'œuvre. De nombreux ajustements s'imposeront au cours des prochaines années pour assurer un transfert en douceur des connaissances en direction d'une relève qui devra au préalable avoir acquis une formation scolaire suffisante.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

DANS LA SÉRIE NOS POLITICIENS EN VACANCES

JEAN CHRÉTIEN



L E T T R E S

Fabriqué en Afrique

Quoiqu'on dise à Kananaskis, la plupart des pays africains ne sont pas encore en mesure de faire du commerce international et d'attirer des investissements privés. Les pays qui ont progressé par cette voie n'étaient pas hypothéqués comme l'Afrique par la maladie et l'analphabétisme.

Parmi les 50 pays du continent africain, 34 sont parmi les moins développés au monde: la scolarité moyenne est de trois ans, 40 % de la population n'a même pas accès à de l'eau potable, 25,3 millions de personnes sont atteintes du virus du SIDA et des millions d'autres sont malades de tuberculose, de paludisme (malaria) et de maladies infantiles pourtant maîtrisées dans notre pays.

Si l'Afrique n'est pas à la veille d'envahir nos rayons comme la Chine en ce moment, peut-être pourrait-elle vendre ses produits agricoles?

Malheureusement, cela va être difficile de compétitionner avec les agriculteurs américains auxquels M. Bush vient de promettre 190 milliards de dollars en subsides pour les dix prochaines années. Le premier ministre Chrétien a bien raison de dire «ça n'a pas de bon sens».

Alors qu'est-ce qui aurait du bon sens à Kananaskis? Le plein financement des objectifs en matière de santé et d'éducation fixés par les chefs d'État eux-mêmes lors du Sommet du millénaire.

Par exemple, un fonds de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a été mis sur pied par le secrétaire général des Nations unies il y a deux ans. Ce fonds requiert 10 milliards de dollars par année.

Une équipe de spécialistes (www.hdnet.org) a calculé ce que devrait contribuer chaque pays compte tenu de son produit national brut et de son index de développement humain.

La part du Canada devrait être de 243 millions. Celle des États-Unis, de 3,5 milliards. Le coût additionnel requis pour l'objectif «Éducation pour tous» est de 9,1 milliards, dont 2,9 milliards pour l'Afrique.

Ne cherchez pas encore l'étiquette «Fabriqué en Afrique». Que Kananaskis donne d'abord une chance à l'Afrique d'améliorer la santé et l'éducation de sa population.

Pamela Walden-Landry
Montréal

L'enfant-roi

Dans votre édition du 18 juin dernier, José Boileau rapporte les propos de Pierre Marois, qui s'indigne de la discrimination de plus en plus apparente envers les enfants dans le logement local: «Où est-ce qu'on s'en va comme société? Est-on en train de devenir une société complètement égoïste?» M. Marois devrait peut-être profiter de l'occasion pour s'interroger sur les raisons de cette radicalisation chez certains propriétaires. Elles sont sûrement multiples, mais commençons par nous poser cette question: la crise qu'il déplore peut-elle être mise exclusivement sur le compte de l'égoïsme indéniable de notre société? Qu'est-ce qui a changé au cours des années pour que la situation dégénère?

Puis-je suggérer que la façon dont on élève les enfants de nos jours (et depuis plusieurs années) ne soit pas étrangère au problème? À une autre époque, bien que les enfants soient des êtres turbulents par nature, on offrait à ceux-ci un encadrement digne de ce nom. On leur enseignait l'importance du respect d'autrui, et l'on prenait les moyens pour qu'ils retiennent la leçon, à la maison comme à l'extérieur. Cette discipline leur faisait comprendre les limites que la vie en société requiert et, plus tard, leur permettait de pouvoir s'autodiscipliner. On ne peut pas faire ce qu'on veut, où l'on veut, et quand on veut. Il y a un temps et un lieu pour jouer, crier et «foutre le bordel», et d'autres moments pour se tenir plus tranquille et ne pas démolir le mobilier. Le logement ne peut pas remplacer le parc et la cour d'école.

Mais, de nos jours, l'enfant est devenu roi. Quand il dérange, il faut le comprendre car «ce n'est qu'un enfant», il ne faut surtout pas le contrarier car «il s'exprime». Bien sûr, de nombreux parents tentent de leur mieux d'imposer des limites à leurs enfants (c'est comme cela que j'élevé mon fils, et il n'est pas plus malheureux pour autant), mais le mal est si répandu que c'est bien difficile à contrôler. Dites-moi: les enfants qui ne respectent pas leurs profs à l'école vont-ils respecter leurs parents à la maison? Avons-nous toujours connu le taxage? Avons-nous toujours eu besoin de détecteurs de métal à la porte des écoles? Vous croyez que j'exagère? Bien que ce soit un exemple radical, c'est pourtant une réalité dans certaines communautés chez nos voisins du sud.

Et qu'arriverait-il si on inculquait simplement aux enfants certains grands principes et

qu'on osait s'arranger pour les faire respecter? «Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse.» Simpliste? Pourtant, il me semble que la vie en société serait meilleure. Je ne suis pas propriétaire d'immeuble à logements, mais si je l'étais, j'aurais probablement quelques réticences à laisser certains enfants pénétrer dans mon environnement, tant ils sont tout simplement laissés à eux-mêmes. Le problème ne serait donc pas tant les enfants que certains parents qui laissent leur progéniture agir comme bon leur semble et qui n'interviennent que rarement, lorsqu'ils ont sérieusement dépassés les bornes. Et ces enfants qui s'expriment de toutes les façons et en tout temps, au mépris de ceux qui les entourent, ces enfants à qui l'on ne dit «stop» que lorsqu'il est trop tard, quel genre d'adultes deviennent-ils? La société ne vit-elle pas actuellement un criant problème de civisme à plusieurs niveaux?

Donc, dans le monde d'aujourd'hui, je peux comprendre que certains individus aient le goût de fermer la porte, dans certaines circonstances, à des familles dont les enfants dérangent. Comprendre ne veut pas nécessairement dire que j'approuve, et surtout pas si c'est fait systématiquement, mais réfléchir un peu pourrait permettre de trouver des solutions à long terme.

Matthieu Roy-Décarie
Laval

Le plan Bush-Sharon

Au-delà de certains aspects qui vont frileusement dans le sens de la reconnaissance d'un État palestinien, le plan Bush manque de stature et d'objectivité. Ceux qui pensaient encore que Bush et ses acolytes étaient neutres dans ce conflit désolant viennent d'avoir un sérieux démenti. La haine ou le mépris que Sharon a tout au long de sa carrière militaire ou politique manifesté envers Arafat et les Palestiniens vient de recevoir la bénédiction officielle de la Maison-Blanche. De plus, en parlant d'un État palestinien «temporaire et par étapes», ce plan minimise l'état de suffocation permanent dans lequel le peuple palestinien essaie de survivre. Que vienne au plus vite une conférence internationale sur le Moyen-Orient, seul espoir sérieux de sortir un jour de cet infernal bourbier.

Jacques Léger
Morin-Heights

LIBRE OPINION

Proposition pour loger les personnes âgées

ROBERT CHAGNON

Association des résidences pour retraités du Québec (ARRQ)

L'Association des résidences pour retraités du Québec (ARRQ) a proposé au ministre de l'Habitation Jacques Côté et à la Société d'habitation du Québec une approche pour rendre accessibles aux personnes âgées des logements en résidence avec services, et libérer ainsi des logements à loyer abordable pour les familles.

La rareté de logements locatifs en milieu urbain, surtout dans les régions de Montréal et Québec, se traduit, au 1^{er} juillet, en crise sans précédent. Cette situation est très complexe et pas simple à résoudre. Sans aborder tous les éléments de solutions pouvant, à moyen ou à long terme, contribuer à augmenter l'offre de logements locatifs, la proposition suivante vise à donner un peu de fluidité au marché.

Dans le contexte actuel, il est recommandé, et à juste titre, de ne pas bouger, de conserver son logement de crainte de ne pouvoir en trouver un. Mais pour toutes sortes de raisons, des personnes doivent laisser leur lieu. Il y a des personnes âgées locataires de logements conventionnels qui profiteraient d'un environnement plus approprié à leur situation, vu les services qu'elles requièrent quand vient la dépendance et qu'elles ont besoin de services support. Elles emménageraient bien dans une résidence pour personnes âgées, mais elles n'ont pas les moyens financiers pour en assumer le coût, même si dans certaines résidences ce coût est moins élevé que dans les résidences luxueuses plus connues.

Plusieurs personnes âgées habitent encore le même logement que celui où elles ont élevé leur famille. Souvent, elles désirent y demeurer le plus longtemps possible ou du moins continuer à vivre dans leur milieu ou leur quartier. Mais, pour une raison ou une autre, se pose la question de déménager dans une résidence avec services pour personnes âgées et profiter de l'occasion pour se rapprocher, dans une autre ville ou un autre quartier, des enfants et des petits-enfants. La décision de déménager peut être prise à la suite du décès du conjoint, à cause de la difficulté à se déplacer, de l'anxiété, de l'ennui ou tout simplement par manque d'intérêt à préparer les repas ou à vagner aux tâches d'entretien intérieur et extérieur. Parfois, le logement actuel peut être facilement adapté par l'installation de barres de soutien dans la salle de bain, mais l'accès aux étages sans ascenseur est plus complexe.

Un des secteurs où la construction de logements locatifs est très active est bien celle de la construction de résidences pour personnes âgées. Il faut donc rendre accessible à des personnes âgées un logement ou chambre par l'application du Programme de supplément au loyer dans des résidences avec services pour personnes âgées. Cette approche permet de répondre aux personnes âgées qui se qualifient pour un logement à loyer modique.

Actuellement, le taux de vacance des logements de personnes âgées est de moins de 1 % et il est d'environ 5 % pour les résidences de chambres et pension. La demande est très forte dans les grandes résidences de plus de 100 unités. Il y a une certaine disponibilité de logements dans les plus petites résidences. C'est dans les résidences de

chambres et pension qu'il serait possible de convenir de l'entente de supplément au loyer. Une partie du coût des services peut être absorbée par le crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile.

On sait que, grâce au Programme de supplément au loyer, les personnes ne paient que 25 % de leur revenu en loyer. Quant aux services requis pour le maintien de l'autonomie, les CLSC peuvent les rendre selon leur disponibilité financière. Ces locataires peuvent aussi bénéficier du Crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile correspondant à 23 % des dépenses admissibles. La combinaison des deux programmes permet, à des personnes qui n'ont que leur pension de vieillesse et le supplément de revenu, de pouvoir se loger dans un endroit qui leur convient, tant au niveau des services que financièrement.

Pour rendre opérationnelle une telle approche, il faut que les offices municipaux d'habitation puissent reloger, dans des résidences privées avec services, des personnes âgées qui sont sur les listes d'attente d'une habitation à loyer modique (HLM). Il y a même des locataires de HLM qui pourraient bénéficier d'un logement en résidence avec services, vu leur condition personnelle, et qui libéreraient ainsi un logement en HLM qu'une autre personne pourrait occuper et libérer à son tour, un logement privé pour une famille.

L'ARRQ offre le service téléphonique de placement permettant de faire connaître cette nouvelle possibilité et faire le lien entre l'offre et la demande.

L'important est de donner un peu de fluidité au marché présentement engorgé et de venir en aide immédiatement aux plus démunis.

IDÉES

JURISPRUDENCE

Les médias et la Charte canadienne des droits et libertés

Il incombe aux journalistes de démocratiser la Charte et de l'humaniser à travers les grands enjeux de notre époque

BENOÎT PELLETIER

Député de Chapleau et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes

Dès les premières années qui ont suivi la création du Canada, la jurisprudence a reconnu un certain nombre de droits et libertés fondamentaux, telles la liberté de religion, la liberté d'expression, la liberté de la presse et un certain nombre d'autres libertés reliées de près ou de loin à notre forme démocratique de gouvernement.

En 1960, le Parlement du Canada a procédé à l'adoption de la Déclaration canadienne des droits. En 1975, le Québec s'est doté de la Charte des droits et libertés de la personne, véritable joyau au cœur du droit québécois. En 1977, le Parlement fédéral a adopté la Loi canadienne sur les droits de la personne, dont l'effet est cependant limité aux cas de discrimination dans les domaines de compétence fédérale.

La Charte canadienne des droits et libertés n'a donc pas tout inventé. Elle a cependant créé de nouveaux droits, ne serait-ce qu'en matière de bilinguisme, de liberté de circulation, de justice fondamentale. Elle a donné un caractère constitutionnel aux grandes libertés, aux droits démocratiques, aux garanties juridiques, au statut autochtone. De façon générale, elle a contribué à instaurer une véritable culture des droits et libertés au Canada. Les valeurs qu'elle véhicule imprègnent désormais l'ensemble de nos institutions et de notre ordonnancement juridique.

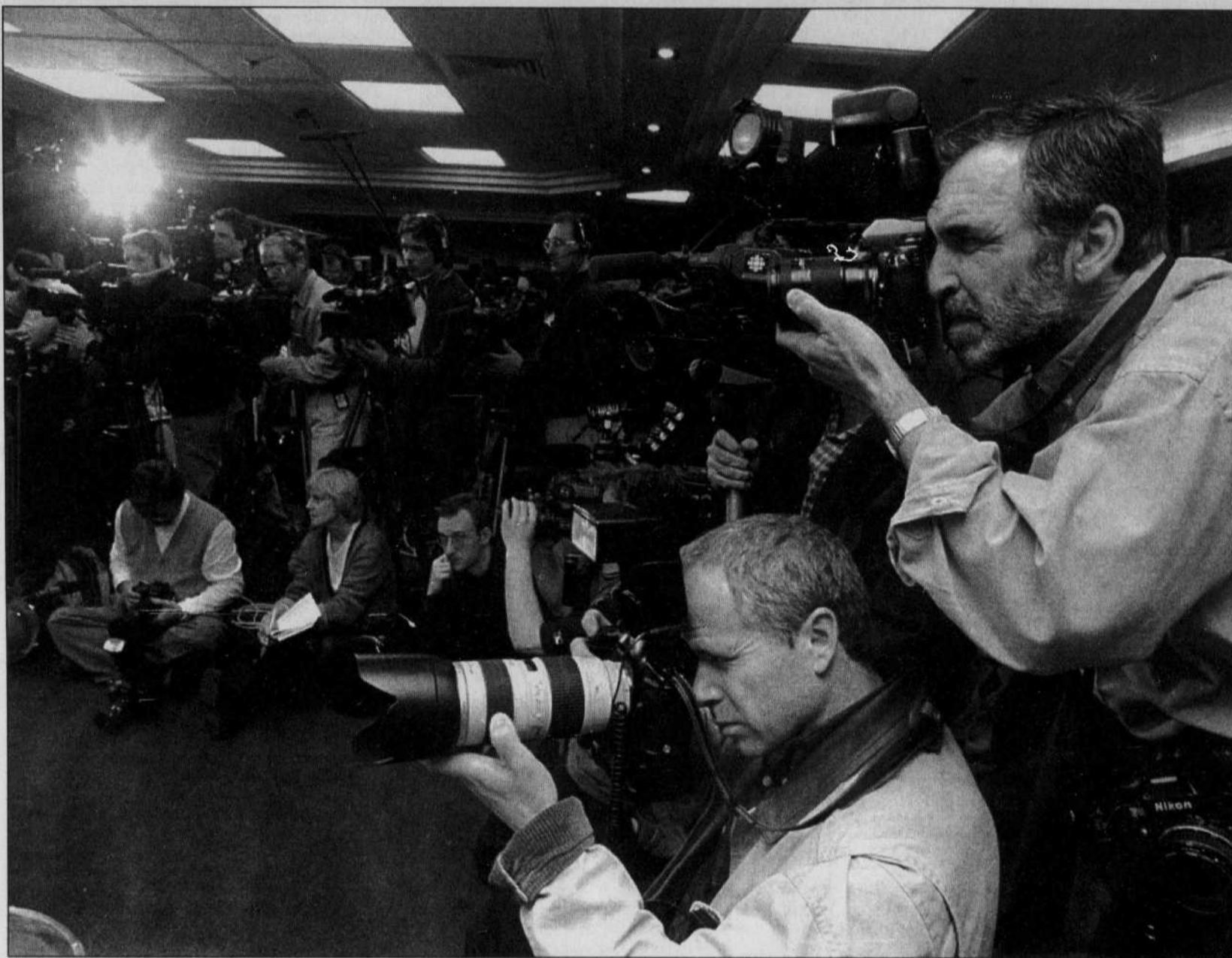
La Charte canadienne a ébranlé la perception traditionnelle de la séparation des pouvoirs dans l'État canadien, surtout en ce qui a trait aux rapports entre les parlements et les tribunaux. Elle a indéniablement transformé la fonction judiciaire. Elle l'a politisée aussi d'une certaine façon. À l'inverse, elle a contribué à une déresponsabilisation du pouvoir politique, lequel succombe parfois à la tentation de laisser les décisions les plus délicates aux tribunaux.

Faire connaître la Charte

La Charte canadienne a un impact manifeste sur le monde journalistique. La Cour suprême elle-même fait l'objet d'une attention accrue de la part des médias et ses décisions sont de plus en plus souvent le sujet d'éditoriaux et d'analyses. Après tout, ce sont les médias qui façonnent la perception de la justice par le public, qui construisent jour après jour l'image de la Cour suprême auprès de la population.

Les journalistes ont la tâche considérable de faire connaître la Charte, de la rendre accessible aux citoyens, d'expliquer les décisions de la Cour suprême. C'est aux journalistes qu'il incombe de démocratiser la Charte, de l'humaniser à travers les grands enjeux de notre époque: l'avortement, l'euthanasie, l'aide au suicide, la manipulation génétique, la propagande haineuse, la pornographie juvénile, l'extradition d'individus menacés de peine de mort, la protection de l'environnement, l'orientation sexuelle, le meurtre par compassion, la publicité sur les produits du tabac, la prohibition de la propagande haineuse, etc.

Les journalistes ont une lourde responsabilité sociale. Ils doivent vulgariser la Charte sans verser dans la simplification outrancière; ils doivent traduire les appréhensions de la majorité dans la société tout en se montrant sensibles aux besoins



Les journalistes ont la tâche de faire connaître la Charte, de la rendre accessible aux citoyens, d'expliquer les décisions de la Cour suprême.

des minorités; ils doivent nous rappeler l'importance de maintenir un équilibre acceptable entre les libertés individuelles et les préoccupations collectives, entre les droits et les obligations correspondantes, entre les intérêts des accusés et ceux des victimes.

Éducation du public

Un cas illustre à merveille la difficulté d'obtenir une couverture médiatique à la fois critique et juste des décisions de la Cour suprême du Canada: c'est celui de l'arrêt Feeney de 1997. Dans cette affaire, des policiers étaient entrés dans une maison (une remorque), sans mandat de perquisition et sans permission, sur la foi de renseignements selon lesquels le suspect, Michael Feeney, était impliqué dans un meurtre.

Ils ont d'abord détenu Feeney, puis fouillé ses vêtements et découvert qu'il avait des taches de sang sur sa chemise. C'est à ce moment qu'ils l'ont arrêté, informé de son droit à l'assistance d'un avocat et

saisi sa chemise. Sans lui donner le temps de contacter un avocat, les policiers l'ont interrogé. Feeney a fait des déclarations inculpatrices et, avant qu'il ait pu consulter un avocat, ses empreintes digitales ont été prélevées. Feeney a été reconnu coupable de meurtre prémédité en première instance et par la Cour d'appel. La Cour suprême l'a acquitté, pour le motif que l'arrestation effectuée sans mandat était contraire à la Charte canadienne et donc illégale. Les éléments de preuve recueillis dans ce contexte ont été jugés irrecevables.

Le journal *The Ottawa Citizen* n'y était pas allé de main morte contre cette décision de la Cour suprême. Avec des titres comme «*La Cour suprême libère un tueur brutal*», «*La Cour suprême menotte la police en restreignant indûment ses pouvoirs de perquisition*» et «*Les juges sont déconnectés de la réalité*», ce journal avait remis en question la crédibilité de la Cour suprême et la sagesse de certains de ses juges. Ces articles de journaux témoignaient-ils d'un sensationnalisme débridé ou

contenaient-ils des critiques méritées à l'égard de la Cour suprême? S'agissait-il d'enflure verbale ou d'éducation du public? Il n'est pas facile de répondre à ces questions. Cela illustre à quel point la couverture médiatique des décisions de la Cour suprême en matière de Charte est une responsabilité exigeante et délicate.

Cela dit, s'il est vrai que les journalistes doivent être respectueux de la Cour suprême, ils ne doivent surtout pas la sacraliser ni perdre leur esprit critique et leur regard objectif. Les droits et libertés eux-mêmes, pour importants qu'ils soient, ne sont d'ailleurs pas sans limites. Ils entrent parfois en conflit les uns avec les autres.

Certes, les journalistes ne doivent pas hésiter à rappeler les acteurs politiques à leurs responsabilités en cette ère de «judiciarisation» du débat politique. Cependant, il est impérieux qu'ils rappellent en même temps aux juges l'importance capitale qu'ils n'usurpent pas les fonctions habituellement réservées aux législateurs et aux gouvernements.

Lettre à Jean-Robert Sansfaçon

Amiante: le gouvernement est responsable

Plusieurs pays développés, dont les États-Unis et le Japon, utilisent l'amiante chrysotile

FRANÇOIS GENDRON

Ministre des Ressources naturelles

Je ne partage pas du tout l'avis que vous avez exprimé dans votre éditorial du 28 juin dernier au sujet de la politique d'utilisation accrue et sécuritaire de l'amiante chrysotile adoptée par le gouvernement le 19 juin dernier. Je vous demande donc de publier la présente dans votre journal afin que vos lecteurs puissent apprécier d'eux-mêmes l'ensemble des faits qui ont amené le gouvernement à prendre cette décision.

La politique entérinée le 19 juin constitue une mesure responsable, adoptée après mûre réflexion. Elle est tout le contraire d'une décision malheureuse, voire irresponsable, ainsi que vous le prétendez. Comme dans la plupart des pays développés où l'on s'efforce de gérer les dossiers sociaux de façon responsable, en considérant les risques associés à certaines activités et les avantages en découlant, notre gouvernement a agréé une politique qui tient compte à la fois des dimensions santé et économie propres à ce dossier. Votre opinion, par contre, reflète une vision partielle des choses puisque vous vous arrêtez surtout aux conséquences négatives de pratiques passées qui n'ont plus cours aujourd'hui et que vous ne considérez aucunement l'avenir économique des deux régions du Québec où l'exploitation de l'amiante chrysotile joue un rôle dominant.

Vous semblez croire que seuls les pays sous-développés utilisent encore l'amiante chrysotile. Rien n'est plus inexact. Même si plusieurs pays ont banni l'amiante, il s'agit d'un phénomène essentiellement

européen. Plusieurs pays développés, dont les États-Unis et le Japon, utilisent l'amiante chrysotile et il existe même une mine de chrysotile en exploitation dans le comté San Benito en Californie.

Vous notez de plus que les pays qui ont interdit l'amiante ont le plus souvent utilisé des fibres amphiboles dans le passé; ils ne produisent pas d'amiante, mais plusieurs d'entre eux fabriquent des produits qui font concurrence à l'amiante chrysotile, même si on n'a pas étudié leurs effets sur la santé.

En ce qui concerne la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans le différend qui opposait le Canada à la France, cet organisme a seulement conclu que l'accord du GATT reconnaissait à un pays le droit de déterminer le niveau de son choix concernant l'exposition à une substance pouvant affecter la santé publique. Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas d'autre moyen de protéger adéquatement la santé publique et celle des travailleurs comme on peut le constater dans nos mines de chrysotile.

La première partie de votre éditorial se concentre surtout sur des phénomènes liés à des expositions à des matériaux friables (flocages et calorifugeages) qui contiennent tant de l'amiante chrysotile que des amiantes amphiboles beaucoup plus toxiques. Ce sont surtout ces matériaux friables qui sont à la source des maladies observées récemment chez les travailleurs de la construction, lesquels ignorent le plus souvent travailler en présence d'amiante.

De plus, les dépistages effectués par la CSST auprès de ces travailleurs ont contribué à la hausse constatée dans les taux d'incidence de ces maladies. L'interdiction de ces matériaux friables depuis 1980, jumelée aux campagnes de formation et d'information des travailleurs et des employeurs de la construction, devraient contribuer, à terme, à un déclin dans l'incidence de ces maladies.

De plus, la politique adoptée le 19 juin ne vise que des matériaux durs, comme le chrysotile-ciment et les enrobés bitumineux à l'amiante chrysotile, où la fibre est amalgamée dans une matrice rigide dont elle ne peut pratiquement pas s'échapper. Le niveau d'exposition à l'amiante chrysotile pour les travailleurs agissant sur ces matériaux est bien inférieur à ceux des travailleurs précédents.

Autre élément de prudence, la CSST, le MSSS et le MENV collaboreront à la mise en œuvre de cette politique. D'ailleurs, le ministère des Transports a déjà effectué une étude sur l'arrachement d'enrobés bitumineux au chrysotile et toutes les mesures effectuées lors de l'expérience respectaient les normes en vigueur au Québec. En ce qui concerne l'usage des enrobés bitumineux à l'amiante chrysotile, une étude allemande réalisée dans les années 1980 n'a détecté aucune concentration anormale de fibres d'amiante aux abords des routes pavées avec de tels bitumes. Il appert donc y avoir peu de risque pour l'environnement et la santé publique malgré ce que vous laissez entendre concernant ces matériaux.

sez entendre concernant ces matériaux.

La même remarque vaut pour l'enfouissement de produits de chrysotile après leur vie utile. L'enfouissement ne pose pas de problèmes particuliers car l'amiante chrysotile est un minéral neutre et très stable; tout comme dans les mines dont il est issu, il ne se dissout pas et ne peut diffuser dans le milieu où il est enfoui. D'ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît que l'amiante dans l'eau de boisson ne présente pas de danger pour la santé humaine.

D'autres pays peuvent choisir de traiter les déchets contenant de l'amiante de façon différente si tel est leur bon désir, mais doit-on copier bêtement tout ce qui se fait ailleurs si le risque ne le justifie pas?

Enfin, la récente politique n'impose aucunement l'achat de matériaux contenant de l'amiante chrysotile. Elle demande aux organismes visés de considérer ces matériaux dans leurs achats lorsqu'ils répondent aux normes techniques et que leurs coûts sont concurrentiels, tout en interdisant de les exclure sans motif valable. Nous espérons ainsi susciter une demande pour des produits performants sans mettre en danger les travailleurs ou la population.

En terminant, je vous rappelle que l'amiante est présent naturellement dans l'air en raison, entre autres, de l'érosion du socle rocheux. Dans nos villes, la concentration d'amiante dans l'air est de l'ordre d'une fibre par litre et une personne en respire normalement entre 12 000 et 15 000 fibres par jour sans conséquence néfaste apparente. L'utilisation de matériaux durs contenant de l'amiante chrysotile ne devrait pas entraîner une hausse significative de cette concentration ni des risques associés.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-André Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricatures), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); À l'information culturelle : Michel Bélaïr (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); À l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Turcotte; À l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Tilletier, Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique : Hélène Buzzeiti, Manon Cormier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufour (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commissaire); Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurbutt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice de la promotion et de la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ONZE

SUITE DE LA PAGE 1

écouté 20 heures d'enregistrements de conversations radio de la police et des pompiers et créé une base de données informatique pour gérer quelque 2500 témoignages de témoins oculaires.

Il ressort de cette exceptionnelle enquête sur la façon dont policiers et pompiers ont répondu à l'attaque terroriste que la mort d'au moins 121 soldats du feu aurait pu être évitée s'ils avaient pu recevoir via leur talkie-walkie l'ordre d'évacuer la tour numéro 1, qui s'est effondrée 29 minutes après la tour numéro 2.

Le chef Joseph Callan se souvient ainsi avoir lancé à 9h32 dans sa radio: «A toutes les unités dans la tour 1: sortez, descendez dans le lobby». Mais nous ne recevions aucune réponse. Cela nous inquiétait beaucoup.»

Les pompiers ont utilisé le 11 septembre un système radio vieux de 15 ans, qui avait déjà montré de graves défaillances lors de l'attaque au camion piégé contre le World Trade Center en 1993.

A l'inverse, les télécommunications des policiers ont beaucoup mieux fonctionné, permettant l'évacuation de nombre d'entre eux. Seuls 23 ont péri, contre 343 pompiers.

Plusieurs policiers se souviennent avoir vu des groupes de pompiers, notamment au 19^e étage de la tour 1, se reposant ou attendant des ordres qui ne venaient pas, quelques minutes avant qu'elle ne s'effondre. «Cela m'a laissé penser qu'ils n'entendaient pas ce que nous entendions», témoigne le sergent Andrew Wender, du NYPD.

Une vaste enquête interne est en cours au sein du FDNY, dont les résultats sont attendus au cours des prochaines semaines.

Plusieurs acteurs importants du 11 septembre, comme l'ancien chef du FDNY Thomas Von Essen, ont regretté le manque quasi-total de coordination entre policiers et pompiers: leurs postes de commandement n'avaient pas été établis au même endroit, leurs systèmes radios n'étaient pas compatibles.

Les lourdes pertes subies par le FDNY s'expliquent également par le fait que de nombreux pompiers hors-service se sont rués sur place, parfois à bord de voitures civiles, et ont pénétré dans les immeubles sans en référer à qui que ce soit. Ils sont ainsi 60 à avoir perdu la vie, selon le *New York Times*.

Des économies sur le dos des étudiants?

Ottawa (PC) — L'Agence des douanes et du revenu du Canada est accusée par le syndicat et une fédération d'étudiants d'exploiter les 1300 étudiants embauchés cet été pour surveiller les frontières.

La Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA) et la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes (FCEE) ont décidé de faire appel à la ministre du Revenu national Elinor Caplan afin qu'elle ordonne à l'Agence des douanes et du revenu du Canada de mettre de l'ordre dans cette pratique d'embauche d'étudiants par Douanes Canada.

«C'est un exercice de réduction des coûts par Douanes Canada et la réduction des coûts met non seulement la vie des étudiants en danger, mais aussi celle des agents des douanes et des voyageurs», soutient le président national de la FCEE, Ian Boyko.

Selon la CEUDA, les gestionnaires de l'ADRC ne veulent pas admettre les risques associés à la médiocrité de la formation que les étudiants reçoivent pour leur propre protection. Le syndicat estime que les gestionnaires font de la désinformation en disant que les étudiants reçoivent une formation adéquate pour les tâches qu'ils effectuent et en affirmant qu'ils sont supervisés.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SIDA
Un consensus médical se dégage pour ne pas traiter trop vite les malades, à l'inverse de la tendance à la fin des années 90

SUITE DE LA PAGE 1

d'Asie de plus en plus. Drôle d'atmosphère, où tout se télescope, associations de malades et chercheurs, pays du Nord et du Sud. A titre d'exemple, chaque congressiste doit payer 850 dollars américains pour être inscrit, soit l'équivalent du prix de quatre trithérapies annuelles pour un malade du sida. Et cette année, il y a plus de 15 000 congressistes, un record absolu. Quinze mille, c'est aussi le nombre de personnes nouvellement infectées chaque jour par le virus.

Il n'empêche, la Conférence de Barcelone est essentielle. Elle intervient à un moment-clé, deux ans après celle de Durban, en Afrique du Sud, qui avait vu naître une ébauche de mobilisation pour tenter de jeter quelques passerelles dans ce monde où 90 % des malades sont au Sud, et 90 % des traitements au Nord. Depuis, que s'est-il passé? «Nous n'avons qu'un discours à avoir: tenir nos promesses», a affirmé hier soir à Barcelone, lors de l'ouverture, Peter Piot, directeur de l'ONUSIDA. «C'est 10 milliards de dollars qu'il nous faut pour faire face, chaque année, à la pandémie mondiale. Et aujourd'hui, les problèmes que nous avons devant nous ne sont pas techniques, ils sont politiques.» De fait, le directeur de l'ONUSIDA sera en partie entendu: cette conférence mondiale n'aura jamais été aussi poli-

tique. Au point qu'elle se clôturera vendredi en présence de Bill Clinton, de Nelson Mandela, et de plusieurs anciens autres chefs d'Etat.

Les Nations unies ont mis sur pied l'an dernier un fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose, mais les contributions, qui s'élevaient à ce jour à 2,8 millions de dollars, restent loin de l'objectif fixé entre 7 et 10 millions de dollars annuels.

Pour Morten Rostrup, président de Médecins sans frontières, l'absence de réelle volonté politique est seule en cause. Rostrup a présenté les résultats de sept projets pilotes menés en Afrique montrant que de petits budgets suffisent à assurer le succès de la distribution de traitement antirétroviraux. Sur les 743 patients traités dans le cadre de ces projets, 93 % étaient toujours en vie au bout de six mois et, pour 82 % d'entre eux, la présence du virus dans le sang est tombée à un niveau indécétable.

Reste que Barcelone est aussi un congrès médical, point de rencontre de toutes les équipes scientifiques qui travaillent sur le VIH dans le monde. En matière de traitement, il y a peu de nouveauté à attendre: plutôt des aménagements et des stratégies thérapeutiques plus adaptées à chaque patient. «Arriver à simplifier les traitements et faire en sorte que le patient n'ait à prendre qu'une seule gélule par jour et non plus une dizaine, ce serait une avancée considérable», notait un médecin, responsable d'une ONG.

De même, il semble qu'un consensus médical se dégage pour ne pas traiter trop vite les malades, à l'inverse de la tendance à la fin des années 90: à l'époque, on espérait encore arriver à éradiquer le virus par les traitements. Ce n'est plus le cas. Le sida étant devenu maladie chronique, il paraît plus opportun de commencer tardivement le traitement pour éviter le poids ensuite des effets secondaires, les molécules étant certes efficaces mais toxiques.

Prudence sur le front du vaccin

Sur le front du vaccin, la prudence est elle aussi de rigueur. Celui-ci n'est pas pour demain. En dépit d'annonce d'effet dit de phase 3 (c'est-à-dire d'efficacité sur le terrain), — en particulier en Thaïlande avec 16 000 volontaires —, les scientifiques ne donnent plus de date pour son arrivée prochaine. Enfin, le volet prévention. Elle est possible, et selon un groupe d'experts de l'OMS, elle marche. Dans une étude qui va être rendue publique lors du congrès, «la mise en œuvre immédiate d'une intervention massive, fondée sur des mesures de prévention assorties de traitements, permettrait d'éviter environ 29 millions de nouvelles infections par le sida parmi les adultes d'ici à 2010». Et ces experts d'ajouter: «Dès 2005, le programme élargi de prévention, pour arriver à cet objectif, coûtera environ 4,8 milliards de dollars par an. Soit 1000 dollars par infection évitée.» Bref, de l'argent.

OFF FESTIVAL

Un festival qui mériterait d'obtenir sa juste part

SUITE DE LA PAGE 1

Dans les années qui viennent, la bande du OFF entend capitaliser sur ces belles et grandes choses dont elle a favorisé l'émergence, et qui sans être apparentes de prime abord n'en sont pas moins vitales. La première d'entre elles, pour reprendre les mots de Guilbeault, est la suivante: le OFF a permis une «conscientisation du milieu» qui contraste avec l'individualisme qui avait cours auparavant.

Jamais en effet on a assisté à autant de collaborations entre artistes férus de musique actuelle et ceux qui font leur miel du swing ou du bebop. Jamais on a entendu, grâce à l'immense travail accompli par Jean Vanasse durant la saison morte, à autant d'associations entre jazzmen québécois et français. Jamais le souci esthétique n'a été dissolu dans les rapports strictement marchands qui distinguent aujourd'hui les grands festivals, qu'il soit de jazz ou d'humour. Autrement dit, le OFF a permis à ceux et celles qui l'ont fréquenté de faire des découvertes.

De celles-ci, la première qui vient à l'esprit est toute contenue dans le mot résistance. Une résistance à la fois artistique et politique. Pour la douzaine de musiciens français qui ont défilé sur les scènes du OFF ainsi que pour ceux qui ont signé le show Kerouac, la résistance au jazz d'hôtel, au jazz

conçu comme un produit d'ambiance propre à satisfaire les clients des agences de publicité, est une obligation. De cela découle un parti pris pour le risque ou l'aventure qui parfois résulte en un échec et qui, plus souvent, aboutit à une réussite remarquable.

Ainsi en fut-il par exemple du show signé par le pianiste Denis Badauld. Voilà un artiste rompu à la technique ainsi qu'à la grammaire inhérente à la composition. Et alors? Plutôt que de repiquer les sempiternels plans de Bill Evans, il s'est attardé à signer une prestation faite de musiques qui seront probablement le LA des musiques de demain. Sa musique fut à la fois exigeante et rafraîchissante.

Au fond, l'art de Badauld ainsi que du quartette Vanasse-Viret est... logique. Il est dans l'ordre des choses. On s'explique. Les musiciens, s'ils se réclament du jazz, se doivent de creuser les sillons ouverts par leurs aînés. Sinon, à moins de leur rendre un hommage spécifique, ils s'enlisent dans une lecture stérilisante. Brad Meldhau sera aussi grand qu'on le dit, lorsqu'il fera du Meldhau et non le énième coup du nouveau Bill Evans. Si les grandes compagnies ont fermé pratiquement toutes les divisions jazz au cours de la dernière année, c'est bel et bien parce qu'elles ont pris le simple amateur comme un cochon de payant en l'inondant de productions où les relectures étaient dominantes.

SÉCUR

SUITE DE LA PAGE 1

Au programme: un ajustement moyen des salaires de base de 5,2 % jumelé à une augmentation salariale de 11 % pour les cinq prochaines années. Le tout accompagné d'un bonus de signature de 4500 \$, de 250 000 \$ injectés dans la création d'un nouveau fonds de pension et «de nombreuses bonifications en ce qui a trait au régime d'avantages sociaux et diverses clauses normatives», a indiqué Sécur par voie de communiqué.

«Le défi était de taille pour la table de négociation, a reconnu le directeur de Sécur. Nous n'avions pas de convention collective depuis quatre ans et demi. Mais nous pensons avoir fait un bel effort.»

Le syndicat représentant les 880 «gardiens de monnaie sur roue» n'est pas du même avis et aurait préféré que Sécur délègue davantage les cordons de sa bourse. «C'est carrément inacceptable, a indiqué Jocelyne Tremblay, présidente de la section locale 3812 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Les dernières offres reçues sont encore très loin de nos demandes.»

En négociation depuis plusieurs semaines, les employés de Sécur exigent que les salaires, actuellement de 10 à 17,92 \$ de l'heure, soient augmentés de 16 à 18 % pour atteindre les 21 \$ de l'heure. De plus,

ils souhaitent une augmentation salariale rétroactive de 9,5 % sur 5 ans, a expliqué hier Michel Murray, porte-parole des grévistes, rencontré sur la ligne de piquetage de la rue Barré. «Le 11 % d'augmentation proposé est pour le futur et il est financé par des coupures imposées dans les pauses repas et repos des employés», a-t-il commenté. Les discussions achoppent également toujours sur les conditions de travail, la précarité de l'emploi, les horaires et le régime de pension.

«Le régime de terreur aussi. Chez Sécur, le climat de travail est détestable. Nous sommes encore dans les années 50. En plus d'être mal payés pour le travail extrêmement dangereux qu'ils font, les employés n'ont aussi que très peu de considération de la part des dirigeants», a-t-il poursuivi sur fond de musique western diffusée par les voitures des grévistes rassemblés, pancartes à la main, en ce dimanche sans soleil sur le stationnement d'un des garages de la compagnie.

Malgré l'impasse, Sécur se voulait rassurant hier. La grève illimitée vient certes bouleverser le fonctionnement normal d'un des plus importants transporteurs de valeurs au Québec, qui contrôle près de 75 % du marché, à commencer par l'approvisionnement des 1200 guichets automatiques desservant l'entreprise. Mais tout a été mis en place et surtout

planifié de longue date pour éviter la pénurie, a précisé le directeur général.

Et comment! Prévoyant, Sécur a en effet formé, depuis février dernier, son personnel administratif pour assurer la relève. Secrétaires, comptables et cadres ont dû se plier au jeu de la livraison simulée ainsi qu'aux exercices d'usage afin d'obtenir de la Sûreté du Québec le droit de circuler avec une arme à feu.

Avec succès. Depuis hier soir, 100 d'entre eux devaient d'ailleurs commencer à parcourir la province au volant des camions blindés pour renflouer les guichets et coffres des institutions bancaires. «Le réseau est prêt à supporter la grève pendant une longue période, a assuré François Tremblay. Quatre cents guichets vont être approvisionnés en priorité et les tournées en région seront sensiblement diminuées. Quant aux banques, elles ont également pu prendre les dispositions nécessaires auprès d'autres convoyeurs pour ne pas manquer de fonds.»

Pour la monnaie papier du moins. Car pour le «petit change», cela risque d'être une autre paire de manche. La raison: Sécur contrôle près de 100 % du transport au Québec. «Mais en été, on en manque toujours un peu, dit-il. Ça ne devrait pas changer grand-chose avec le conflit!»

LIBERTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

moins en tutelle. Pour beaucoup d'entre nous — et pour tous à divers degrés — il est difficile de concevoir une autre façon de vivre. À ce point de vue, le Québec constitue une curiosité anthropologique. Depuis des générations, ses habitants souffrent, sans trop le savoir, de ce que j'appellerais le syndrome de l'oiseau élevé en cage. La vue des barreaux les fruste mais en même temps les rassure. L'air libre les attire mais les étourdit. Des gens qui ne nous estiment pas beaucoup disent même à voix basse que nous sommes devenus des poules politiques aux ailes atrophiées.

Il est difficile et peut-être impossible d'aimer à fond ce qu'on n'a jamais possédé dans son intégrité. Comment regretter vraiment ce qu'on n'a jamais perdu? Les peuples à qui on a ravi leur liberté n'aspirent qu'à une chose: la retrouver. À l'écroulement de l'Empire soviétique, on tient en Lituanie un référendum sur

l'avenir politique du pays. Parmi les électeurs, 91 % choisissent l'indépendance, que leur pays, dans toute son histoire, n'a connue que 20 ans. Les 9 % qui la rejettent sont Russes. Chez nous, bizarre de peuple, les choses se sont déroulées autrement. Deux référendums ont montré que nous avons les ailes... un peu raidies par le confinement! Mais le deuxième, où la victoire nous a échappé de justesse dans des circonstances nébuleuses, a montré aussi que l'exercice fait du bien. Dur apprentissage!

Suis-je hors de mon sujet? Je ne le crois pas. Le manque de liberté d'une collectivité affecte celle de chacun de ses membres. Les artistes québécois savent cela. Il n'est pas toujours facile pour eux, quand ils sont en mission à l'étranger, de représenter un peuple-fantôme qui n'a pas encore enseigné sur rue. Cela n'aide pas à se faire connaître. Et cela ne donne pas d'inspiration!

«Quand deux esclaves se rencontrent, ils disent du mal de la liberté.» Proverbe terrible qui, en 12 mots,

décrit le réflexe du colonisé comme un coup de bistouri ouvre un abcès.

On donnera les noms qu'on veut aux deux esclaves. Moi, j'ai mes prénoms: Jean et Stéphane. Car il y a des esclaves-gérants fort puissants, et parfois même couronnés.

Je termine par une deuxième citation, de Chateaubriand celle-là, pour finir sur un frisson: «La liberté qui capitule, ou le pouvoir qui se dégrade, n'obtient point merci de ses ennemis.»

Tant il est vrai que, pour avoir le droit de vivre — et de vivre libre —, il faut le mériter.

À l'invitation du *Devoir*, l'Académie des lettres du Québec offre à nos lecteurs cette série estivale inspirée des mots du temps. L'Académie a été fondée en 1944, par un groupe d'écrivains de la modernité réunis autour de l'essayiste Victor Barbeau. Yves Beauchemin a publié récemment Une nuit à l'hôtel, nouvelles, (Québec Amérique, 2000).

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

☛ CE MIDI: Entrée + salade d'épinard au saumon mariné à l'aneth + dessert + 15 \$

☛ CE SOIR: Deux tables d'hôtes avec apéro pour 50 \$

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com